

Septième année, N° 3

Publication hebdomadaire

Un an : 37,50 frs ; six mois : 20 frs

Le numéro : 1,25 fr

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Renseigne sur tous les problèmes

RELIGIEUX

POLITIQUES

SOCIAUX

LITTÉRAIRES

ARTISTIQUES

SCIENTIFIQUES



Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50; Compte chèque postal : 489.16

vendredi 8 avril 1927

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : 90,000,000 RÉSERVES : 29,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :
68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX
BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, 18, Rue de Louvain
FOREST, 14, place Saint-Denis

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	4.75 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	5.00 %
En compte de SIX MOIS (au 5 ou au 20 du mois)	5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois	5.20 %
2° Après le quatrième mois	5.15 %
3° Après le troisième mois	5.10 %
4° Après le deuxième mois	5.05 %
5° Après un mois	5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : **500 francs** minimum et multiples de 500 fr.

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 30.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Rue du Midi, 8, Bruxelles; Rue des Tongres, 60-62
Rue de l'Autonomie, 2, Etterbeek;
Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles; Place Liedts, 18, Schaerbeek
Pl. Saintelette, 26, Molenbeek; Rue du Bailly, 79, Ixelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 262,926,209

Total . . fr. 362,926,209

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays

BANQUE DE VERVIERS

Société Anonyme fondée en 1873

Siège social : **41, rue de la Concorde, VERVIERS**

Succursales : AIX-LA-CHAPELLE, EUPEN, DISON

Agences : Aubel, Battice, Crefeld, Dolhain, Hergemath, Montzen, Nessonvaux, Pepinster, Polleur, Rzeren, Spa, Theux, Welkenraedt.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE — ORDRES DE BOURSE

Filiale de la Société Générale de Belgique

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : fr. 60.000.000
Réserves : fr. 17.500.000

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

+ 75 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, boulevard Royal

Banque - Change - Bourse

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Étiquette et courtoisie. La Cour et les Salons
 A propos du « Marlborough case »
 La résurrection d'Orval
 Les équivoques sociales
 Les causes de la révolution russe
 La noce sous le givre
 En quittant la Belgique...
 L'épiscopat des États-Unis et la persécution mexicaine

Marquis M. de Roux
 C. C. Martindale S. J.
 Vicomte Charles Terlingen
 Valère Fallon, S. J.
 S. G. Mgr Baron de Ropp
 Paul Cazi
 Georges Bernanos
 Giovanni Hoyois

Les idées et les faits : Chronique des idées : La « Sainte Thérèse » de Louis Bertrand, Mgr J. Schyrgens.
 — L'avenir de l'Europe. — Allemagne. — Pologne.

La Semaine

♦ Il y a six ans, jour pour jour, paraissait le premier numéro de La revue catholique des idées et des faits. Et depuis lors, malgré la vie chère qui atteint surtout les intellectuels et principalement le clergé, malgré des initiatives similaires suscitées sans doute par le succès de notre formule d'apostolat intellectuel (initiatives auxquelles nous souhaitons d'ailleurs pleine réussite dans leurs efforts de restauration de la cité chrétienne), le nombre de nos abonnés est allé toujours croissant.

Que nos amis et nos lecteurs veuillent bien, en ce 25 mars 1927, en remercier avec nous Celui qui seul fait germer les semailles et lever les moissons. Et daigne Notre Seigneur Jésus-Christ bénir cette année nouvelle comme Il a béni jusqu'à présent une œuvre entreprise uniquement pour l'extension de Son Règne et l'exaltation de Son Doux Nom.

♦ Menace de guerre dans les Balkans, guerre en Chine, ce n'est pas encore demain que le mot « guerre » ne figurera plus dans les préoccupations de l'heure!

Il ne semble pas que l'Italie veuille la guerre, mais comme c'est un Etat fort, et qui se sait en face d'Etats pacifistes et faibles, Mussolini, appuyé sur une Italie une, fière, vibrante, exaltée, poursuit une politique étrangère de grand style.

Quant à la Chine, l'entente qui paraît se dessiner entre Nordistes et Sudistes doit porter plutôt à l'optimisme. Moscou a beau illuminer parce que Shangaï est pris, les jours de la mainmise bolchevique sur le nationalisme chinois sont comptés. Quand, après les inévitables excès de toute révolution et de toute guerre civile, Nord et Sud se seront entendus pour que vive une Chine libre et indépendante, et qu'un pouvoir central aura pu s'asseoir et s'organiser quelque peu, le communisme moscovite sera vite expulsé d'un pays agricole et où fleurit la petite propriété.

Ne jugeons pas trop sévèrement les Chinois. L'Europe a commis là-bas des fautes impardonnables. Le colonialisme effréné et sans conscience, une exploitation éhontée, l'oubli de toute mission civilisatrice et évangélicatrice enlevés aux gouvernements européens tout droit de gémir ou de se plaindre.

Ils récoltent en Asie, ce qu'ils ont semé...

♦ Est-il désirable et utile que la Belgique reconnaisse les Soviets? La question est revenue devant le Parlement à l'heure même où l'illumination moscovite célébrait les coups portés par la propagande bolchevique à l'influence européenne en Chine.

Reconnaître les Soviets! Non pas que la question ait très grande importance, mais, tout de même, pourquoï imiterions-nous un geste qui n'a guère réussi à ceux qui l'ont fait? Ni l'Angleterre, ni la France, ne peuvent se féliciter d'avoir accueilli l'envoyé de Moscou!

La Russie bolchevique proclame ouvertement sa volonté de tout tenter pour faire sauter les Etats bourgeois et sous prétexte que ces messieurs répètent cette profession de foi depuis dix ans, et que la Nation qu'ils terrorisent compte 145 millions d'habitants, il faudrait se résoudre à loger chez soi, officiellement, l'envoyé de ceux-là mêmes qui fomentent chez vous la révolution et l'anarchie?

Pour obtenir quoi?...

Pour promouvoir les intérêts économiques!...

Questions : 1^o Et l'argent perdu là-bas par d'innombrables compatriotes?

2^o En quoi la présence à Bruxelles d'un ambassadeur bolchevique dispensera-t-elle le moins du monde les industriels et commerçants belges sollicités d'entrer en relations d'affaires avec la Russie de prendre le maximum de précautions pour n'être pas volés?

♦ Au Conseil communal de Bruxelles, la droite qui s'est vu refuser tout subside aux écoles libres, a néanmoins voté les nouveaux impôts et continuera sa collaboration avec les libéraux pour administrer la capitale.

Evidemment, toute politique pose toujours le problème du moindre mal, c'est-à-dire du plus grand bien. Les élus catholiques ont estimé qu'une protestation verbale contre le sectarisme de leurs alliés suffisait en l'occurrence. Nous avouons n'avoir pas été convaincu par le discours de M. Wauwermans. Mais peut-être y a-t-il des arguments secrets à côté de ceux affirmés en public. Quoi qu'il en soit, il faut bien constater que dans l'entente catholico-libérale pour administrer la capitale, le pays dans un sens anti-socialiste et anti-communiste, c'est le groupe le plus faible qui fait figure de dirigeant et le groupe le plus nombreux qui apparaît comme mené...

Moindre mal? Peut-être... bien que la politique de concessions n'ait jamais mené fort loin, et qu'en l'occurrence, la tactique libérale soit apparue nettement supérieure à la tactique catholique.

N'est-ce pas parce que MM. Max et consorts savaient fort bien que leur « non » ne casserait rien qu'ils l'ont répété avec une assez constante énergie?

♦ Nous attirons tout spécialement l'attention sur les détails que l'on trouvera plus loin au sujet des associations patriotiques et militaires en Allemagne.

Il est beaucoup parlé, ces temps-ci, en France, comme chez nous, de pacifisme, d'entente internationale, de fraternité des peuples. Rien de mieux évidemment, et tout effort pour combattre l'esprit guerrier et pour promouvoir la paix mérite pleine et entière approbation. Mais pendant qu'à Bruxelles, à Paris, à Bierville et ailleurs on fraternise (pas toujours en compagnie très honorable ni très avouable) et on exalte l'entente et la concorde, en Allemagne deux millions et demi d'anciens combattants et de jeunes Allemands fraternisent aussi et s'exaltent mais pas précisément pour le même idéal.

Et un angoissant problème se pose : tant que la « politique de paix » et la propagande pour la fraternisation ne trouveront Outre-Rhin que peu ou pas d'échos, tant que là-bas l'exaltation chauvine durera et grandira, n'est-ce pas nuire à la cause de la paix que de multiplier dans des pays où l'esprit belliqueux est vraiment inexistant les hymnes à l'idéalisme pacifiste et les déclarations unilatérales d'amour et de fraternité? Ne risque-t-on pas d'enlever par là une vigilance qui reste encore à l'heure actuelle la meilleure sauvegarde?

M. Masaryk a beau dire qu'il n'y aura pas de guerre d'ici cent ans, et M. Vandervelde a beau le répéter, la formation militariste des 2,500,000 membres des associations patriotiques allemandes risque fort de conduire à tout autre chose qu'à l'embrassade générale prédite parmi les fleurs du théâtre en plein air de Bierville.



Etiquette et courtoisie.

La Cour et les Salons⁽¹⁾

La question que vous entendiez débattre l'autre jour par M. Antoine Redier, celle de savoir si la politesse ne risque pas de devenir un mensonge et d'être une hypocrisie, se pose, et plus fort, pour cette politesse raffinée qui se plie aux règles de l'étiquette et que définit l'usage des Cours et des Salons.

Le mot de La Bruyère vient à la mémoire : « Le peuple n'a guère d'esprit et les grands n'ont point d'âme; celui-là a un bon fonds et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas, je veux être peuple. »

Mais vous avez trop applaudi M^{me} Marie Gasquet pour admettre avec La Bruyère qu'en un pays de vieille et fine civilisation le peuple ait si peu d'esprit et il n'est pas non plus défendu aux grands d'avoir de l'âme et même de la sincérité. Le mot « Cour » la langue française a tiré deux noms qui indiquent à merveille ce que la haute politesse doit être et n'être pas.

Ce doublet, car il ne s'agit de synonymes, exprime toute une morale. De Cour sont venus courtois et courtoisane, mais aussi courtois et courtoisie; et si les premiers termes éveillent une idée tout autre que celle de la vérité sans déguisement, les seconds désignent l'art précieux de choisir entre les vérités celles qui sont bonnes à dire, agréables à entendre et de taire les autres sans les trahir.

C'est vraiment un des devoirs d'état des classes supérieures d'élaborer et de fixer les formes extérieures qui rendent cette courtoisie plus facile et qui, par les lois de l'imitation, iront se répandant dans toutes les couches de la population. Certains usages conçus seulement aujourd'hui au fond de campagnes reculées ont commencé par être des habitudes de Cour que les mondains ont laissé tomber en désuétude; tout comme, dans la province, les femmes de la Mothe Saint-Héraye portent pour leurs robes de paysannes le hennin même dont se paraient Isabeau de Bavière ou Marie d'Anjou.

Dans cette histoire des mœurs, les Cours ont leur rôle; les Salons ont leur rôle et ce n'est pas du tout le même, comme on serait tenté de l'imaginer.

Une Cour, — et il y a une Cour sous tous les régimes, — c'est l'ensemble des familles dont les chefs ont comme profession de gouverner l'État. Un Parlement a ainsi quelque chose d'une Cour et il fut un temps — que nous ne nous rappelons pas sans effort — où l'adjectif parlementaire désignait une façon particulièrement courtoise de discuter. Les hommes d'État que groupent les Cours sont nécessairement ambitieux; et, jusque dans les plaisirs de la vie de société où ils se délassent de leur rude tâche, ils portent cette préoccupation de dominer et de primer qui est leur déformation professionnelle. Une Cour élaborera donc une politesse hiérarchique dominée par l'étiquette, le souci des rangs et des préséances.

Vous savez bien, au contraire que, dans un salon, nous cherchons avant tout à oublier ce qui fait l'emploi ordinaire de notre activité et le poids de notre vie; c'est une disconvenance de nous y rappeler

nos préoccupations professionnelles et s'il ne suffit pas de fréquenter ensemble chez une maîtresse de maison pour avoir droit au beau nom d'ami, on peut pourtant dire de la vie de salon ce que Cicéron disait de l'amitié : *Pares invenit aut facit*; elle veut des égards ou elle les égalise.

Les Salons font prévaloir une politesse faite d'égalité et qui tend à se dégager de tout formalisme, c'est-à-dire le contraire de l'étiquette de Cour. L'opposition n'apparaît pas toujours, car il y a des salons cérémonieux dont la maîtresse règne et trône plutôt qu'elle ne reçoit, et il y a des Cours qui s'ennuient d'elles-mêmes et veulent se transformer en Salons : après Versailles, c'est Marly, les petits appartements du Trianon.

Il n'en est pas moins vrai que Cours et Salons sont deux pôles opposés de la vie de société et leur opposition secrète résume toute l'histoire de la politesse et de ses rites, s'il est vrai, comme l'ont cru Herbert Spencer et Gabriel Tarde, que toute l'évolution des formes de la politesse consiste à rendre réciproques des marques de respect d'abord accordées par l'inférieur au supérieur et que celui-ci, bien entendu, ne rendait pas.

Prenons l'exemple le plus simple : le salut que nous échangeons dans la rue avec tout venant; cette légère inclinaison du buste et ce coup de chapeau c'est le reste de l'antique prosternement orientale, la prosternation du sujet devant le souverain adoré comme un dieu et qui y répondait suivant son humeur par quelque marque de bonne grâce qui ressemblait à une bénédiction. Aujourd'hui, tout souverain rend le salut à la foule qui le salue. Si le coup de chapeau est le reste bien affaibli du prosternement primitif, il en est aussi la forme mutualisée et un passage qui semble surprenant de La Bruyère nous montre l'époque de transition, récente, puisque c'est le dix-huitième siècle, où le salut ne se rendait qu'entre égaux. Son irrésolu, Ménéippe, est « dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non et pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de sa portée. » Nous avons peine à comprendre son hésitation, car nous ne délibérons à rendre le salut à personne et nous ne refusons cette marque d'estime qu'à des gens que nous méprisons si fort que notre parti est pris tout de suite.

Comme le salut que nous échangeons, les termes dont nous nous interpellons : Monsieur, Madame, Mademoiselle, n'ont plus pour nous aucune valeur hiérarchique; ils ont pourtant été des termes de révérence qui voulaient dire : mon maître, ma souveraine, et qui ne s'adressaient en effet qu'à la maîtresse ou au suzerain. L'évolution est parfaite pour le terme « madame », il suffit aujourd'hui à l'hommage que nous rendons à une reine et nous n'usons pas d'un autre mot pour parler à la femme du plus humble four-nisseur.

« Monsieur » n'a pas eu une si belle fortune, il reste un terme de troisième zone, puisque la langue a conservé monseigneur et sire et nous nous étonnons un peu en voyant par exemple, dans les mémoires de la Palatine, que la famille royale disait à Louis XIV « Monsieur ». A la même époque, « mademoiselle » s'employait comme une forme moins honorifique que « madame ». On le sait assez généralement, puisque mademoiselle Molière « était la femme qui avait le rôle de rendre Molière malheureux en légitime mariage ». Mais c'était déjà un qualificatif réservé aux femmes de condition qui n'étaient pas des femmes de qualité et les femmes du peuple mettaient un point d'honneur à ne pas revendiquer ou accepter une appellation qui leur eût semblé usurpatrice.

A la fin du dix-huitième siècle, à l'ombre de cette merveille

(1) Les Conférences Cardinal Mercier n'ont pu reprendre que quelques-unes des conférences sur la Politesse, organisées cet hiver dans une vingtaine de villes de France par la *Revue Française*. Et c'est ainsi que la belle conférence du Marquis de Roux n'a malheureusement pas été prononcée à leur tribune. Grâce à l'aimable obligeance de notre confrère et ami, M. Antoine Redier, directeur de la *Revue Française*, nous sommes heureux d'en publier ici le texte.

romane qu'est Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, vivait une marchande de drap pour prêtres, Marie-Anne Gauffreau. La Terre venue, elle se fit la Providence de ceux de ses anciens clients qui risquaient l'échafaud pour continuer leur ministère. On l'appelait « la mère aux prêtres ». Elle y gagna cinq ans de fers et le pilori. La paix religieuse revenue, quelques-uns de ceux qui avaient été ses clients sous Louis XVI et ses protégés sous Robespierre furent appelés aux sièges épiscopaux de l'Eglise de France restaurée. Reconnaissants, ils firent hommage de leurs mandements à « mademoiselle » Gauffreau. Mais la vieille marchande protesta que ce nom ne convenait qu'aux personnes de condition et pour ne pas blesser la modeste héroïne, les évêques rédigèrent désormais son adresse de cette façon qui nous semblerait une grossièreté : *La Gauffreau, rue de la Regraterie*.

Je sais encore une vieille ouvrière qui ne souffre d'être appelée que par son prénom, comme une servante, mais les chiffonniers de Daumier et de Gavarni, qui se disaient cérémonieusement « madame » l'ont emporté.

Au cours d'une évolution si complexe, l'usage des Cours attribue souvent une valeur purement conventionnelle à certains gestes ou à certains mots. Ceux qui ne sont pas initiés en sont surpris d'abord, mortifiés ensuite.

C'est dans l'histoire du salut tout le chapitre des chapeaux. Nous hommes, nous devons nous découvrir quand vous, Mesdames, restez coiffées. Nous mettrions un petit sacrilège en entrant dans une église chapeau en tête et vous une inconvenance si vous y pénétriez tête nue.

On lit, dans les mémoires du marquis de Saint-Maurice, ministre de Savoie près de Louis XIV, ce récit d'un déjeuner militaire au camp de Saint-Germain :

« Nous avions tous le chapeau sur la tête, sauf le roi et Monsieur. Il but la santé du roi de la Grande-Bretagne, tous la burent chapeau bas. »

C'était respect de rester tête couverte devant Louis XIV tête nue, mais redoublement de respect de se découvrir au moment des santés.

... Ces choses-là sont rudes

Il faut pour les comprendre avoir fait ses études,

ou plutôt, nulle étude ne les apprend, seule la familiarité du grand monde en livre le secret. C'est pourquoi ceux qui ne le pénètrent pas en demeurent penauds et irrités.

Vous connaissez l'histoire des chapeaux au déjeuner de Compiègne.

Le tsar et la tsarine, promis à un si tragique destin, étaient pour la seconde fois les hôtes de la France. L'usage avait commencé dans les Cours, puis avait gagné les châteaux que, dans les déjeuners de chasse d'abord et de campagne, dans tous les déjeuners ensuite, les dames se missent à table sans ôter leurs chapeaux. Quand on passa dans la salle à manger, seules l'Impératrice et la marquise de Montebello, femme de l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, demeurèrent chapeautées : la mode n'était pas connue encore à l'Elysée et dans nos ministères : les femmes de nos Grands s'étaient coiffées comme pour un dîner, elles en furent si marries que la mise à la retraite de M. de Montebello fut, dirent les méchants, avancée du fait que sa femme seule avait su imiter l'Impératrice.

S'il faut renoncer à justifier la raison de telles modes, des usages qui s'expliquent d'eux-mêmes sont ceux qui assurent une plus grande propriété : ceux-ci sont si naturels que nous avons tendance à les croire anciens ; ce qui est une illusion. Ils ont été aussi une innovation de l'élite :

« Chez les grands, on crache dans son mouchoir ». La civilité puérile et honnête de M. de Bligny donne ce renseignement comme fort curieux et celle d'Antoine de Courtin, la plus répandue de toutes au dix-septième siècle croit nécessaire le conseil suivant :

« Il faut toujours essayer votre cuiller quand vous la mettez au plat, y ayant des gens délicats qui ne voudraient pas manger du potage où vous l'auriez mise après l'avoir portée à la bouche... Aussi sert-on à présent en bien des lieux des cuillers dans des plats, qui ne servent que pour prendre du potage ou de la sauce. »

« En bien des lieux !... » il n'est table si modeste où l'on y manque aujourd'hui, mais ce fut d'abord le luxe royal et seigneurial de Versailles. Loin de moi la pensée de soutenir que la propriété du langage qui tient à la pudeur de l'âme ait nécessairement commencé par être un luxe. Il y a toujours eu et partout des délicats dont la parole était réservée parce que la pensée était chaste, mais si nous personnifions la langue et si nous demandons

quand le Français a appris cette vertu, il est bien clair que ce n'est pas au XVI^e siècle. Le français de Rabelais et de Régnier, autant que le latin, dans les mots, brave l'honnêteté. Les guerres de religion finies, ce ne fut pas à la Cour que la langue fit ses écoles de tenue : elle n'aurait rien eu à y apprendre. Henri IV fut assez grand roi, il sut assez bien l'admirable secret de réunir les volontés divisées et de les tourner au bien public pour que nous ne boudions pas à reconnaître que ce soldat dont le moindre billet écrit à une femme ou à un compagnon d'armes est inimitable, était oralement assez mal embouché ; si vous voulez connaître le ton du Louvre d'alors, relisez les *Mémoires* du maréchal de Bassompierre ; ce conseil n'est pas pour les jeunes filles.

La marquise de Rambouillet qui s'était mariée juste la même année qu'Henri IV et Marie de Médicis, fit, sans l'avoir cherché, ce que la Cour n'aurait pu faire. Dans son salon ou plutôt dans sa chambre tendue de satin bleu son esprit et sa vertu imposèrent peu à peu un ton nouveau aux grands seigneurs et aux gens de lettres que son charme groupait autour d'elle. Pour avoir fait réaliser ce progrès aux mœurs polies, cette femme, qui n'a jamais écrit reçoit de l'histoire littéraire un hommage aussi glorieux qu'une incomparable épistolière comme M^{me} de Sévigné.

Les contemporains la saluèrent, elle et ses émules du nom de « précieuses » et le mot qui nous semble un épigramme était pris en si bonne part que Molière devra dire : « Les précieuses ridicules », quand il jouera leurs imitatrices, comme on dit « les faux dévots ». Madame de Sévigné écrira encore tout naturellement : « l'honnêteté et la préciosité de mon long veuvage ».

Quand les mœurs polies font des progrès sensibles, soyez sûrs que ce n'est pas un triomphe de la grimace et une victoire de convention toutes extérieures, c'est l'expression et l'efflorescence de sentiments plus profonds qui ont trouvé à se développer. Madame de Rambouillet ne recevait pas que des auteurs de vrai mérite et nul ne fut plus familier chez elle que le pauvre abbé Cottin, immortel par le ridicule dont l'a couvert Boileau. Et bien, voici comment cet écrivain au moins secondaire rend hommage à sa bienfaitrice :

« Les femmes de qualité ont poli mes mœurs et cultivé mon esprit, et comme je ne leur ai jamais eu d'obligation pour la fortune, je n'ai jamais souffert auprès d'elles de servitude et de contrainte. »

Heureuse compagnie, avouez-le, que celle où même un méchant auteur savait trouver un accent si juste pour dire un sentiment fier.

Quand commence le règne personnel de Louis XIV, Madame de Rambouillet a fini sa tâche, elle est une vieille femme assombrie par les deuils et les séparations. C'est la Cour qui maintenant donne le ton à la France et, par elle, à toute l'Europe. Louis XIV va être pendant près de soixante ans, le premier maître de maison de son royaume. Avant de le regarder dans cette fonction qu'il tient pour essentielle, essayons de nous faire une idée juste de l'étiquette de la Cour de France.

Non pas d'en expliquer tout le cérémonial et d'en énumérer toutes les particularités ; il y a trop de rites qui sont la survivance figée et fixée de précautions qui ont eu jadis leur utilité.

Si vous assistiez au repas du Roi, vous verriez apporter son couvert dans un coffret de vermeil cadenassé dont il a seul la clef ; vous verriez l'échanson goûter le vin avant de le lui verser, l'écuyer tranchant avaler une rôtie trempée dans le jus des viandes avant de les découper. Si vous entendiez la messe du Roi, un jour qu'il doit communier, vous verriez un aumônier autre que l'officiant lui présenter sur un plateau un grand nombre d'hosties non consacrées. Le Roi en désigne deux, une que l'aumônier consomme, une autre sur laquelle seront prononcées les paroles de la consécration et qui sera pour lui-même la matière du sacrement. Vous devineriez sans peine que tout ce cérémonial remonte au temps où Charles VII vieillit n'osait manger de peur d'être empoisonné par les serviteurs du Dauphin Louis ou au temps où la Cour des Valois vivait dans la crainte des poisons d'Italie.

Le plus grand nombre des règles de l'étiquette ont pour objet de maintenir les rangs et les préséances ; prenons seulement garde que dans cet infini de pointilleries qui remplissent tous les mémoires de courtisans, Saint-Simon, Dangeau, Luyne, c'est le Roi qui est le moins pointilleux parce qu'il est sûr de son rang hors pair, de son droit et de sa force. L'étiquette serait bien plus simple si elle ne réglait que les hommages dus à sa personne, mais elle doit gouverner les prétentions de ceux qui le servent.

Quand on veut donner une idée juste et vive des puérilités

de l'étiquette, on cite toujours l'anecdote de la chemise de la reine.

Le droit de la présenter à la reine dès son lever, appartenait à la plus grande dame qui se trouvait présente dans la chambre royale; elle se dégageait, prenait la chemise et faisait trois révérences, tout cela demandait quelque temps; si avant qu'elle eut fini entraît quelque dame d'un rang supérieur, la cérémonie était à recommencer. Un jour, comme une dame d'atours allait présenter la chemise à Marie-Antoinette, on gratte à la porte, c'était une dame d'honneur. Puis une duchesse, puis une princesse du sang; enfin Madame, comtesse de Provence, belle sœur de la reine et la première dame de France après elle. Pendant que la batiste passait en tant de mains, Marie-Antoinette, accoutumée à l'étiquette plus simple de la Cour de Vienne, grelottait et pestait.

Mais, vous le voyez, la majesté royale n'était pas en cause, ce qu'il s'agissait de sauvegarder, c'était la gradation qui allait d'une dame d'atours à Madame.

Ce qui fait l'essentiel de l'étiquette de la Cour de France, c'est tout autre chose qu'un appareil spécial réservé au roi : c'est la publicité. Un roi de France, naît, vit et meurt en public, sous les yeux de son peuple. Puisqu'il a assumé la tâche d'incarner la patrie, ses sujets veulent voir à chaque instant le visage qu'il lui donne. Cette figuration perpétuelle est une des fonctions essentielles de la royauté Louis XIV l'enseigne ainsi à son fils :

« Il y a des nations où la majesté des rois consiste pour une grande partie à ne se point laisser voir et cela peut avoir ses raisons parmi des esprits accoutumés à la servitude, qu'on ne gouverne que par la crainte et la terreur, mais ce n'est pas le génie de nos Français et d'aussi loin que nos histoires nous en peuvent instruire, s'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. »

Souvenez-vous de ce qu'est la tragédie d'Esther : une longue flatterie par anti-phrase où Assuérus, dominé tour à tour par son ministre et par sa femme représente exactement ce que se piquait de ne pas être Louis XIV, qui avait une égale horreur de cette double sujétion.

Le roi de Perse est mené par son entourage, parce que personne d'autre ne peut l'approcher :

*Au fond de leur palais leur majesté terrible
Affecte à leurs sujets de se rendre invisible
Et la mort est le prix de tout audacieux
Qui, sans être appelé, se présente à leurs yeux.*

Telle est Suse, et voici Versailles.

Tous les dimanches et jours de fête, le Roi dîne en grand couvert, c'est-à-dire dans la galerie ouverte à tout venant; pas d'invitation, pas de billet d'entrée; il suffit d'être décentement vêtu et de ne pas porter d'armes. Les Parisiens vont voir dîner leur Roi comme ils vont aujourd'hui regarder un combat de boxe ou écouter une conférence.

Louis XV s'était même aperçu du succès qu'obtenait son talent d'ouvrir les œufs à la coque d'un seul coup de fourchette et il s'en faisait toujours servir au grand couvert; les dames de la Halle faisaient le voyage de Versailles tout exprès pour venir y admirer ce tour d'adresse.

Le grand couvert était une institution si intangible que, le 25 août 1715, Louis XIV, le corps fondu de gangrène, incapable de s'habiller et d'avaler autre chose que quelques gorgées de liquide, dina encore en public : le 1^{er} septembre, il était mort.

Si un maître de maison, obligé de l'être à toute heure, comprend bien son rôle et l'accomplit sans défaillance, s'il est d'ailleurs le modèle sur lequel tous tendent à se régler, on ne peut guère exagérer la portée de son exemple. Louis XIV fut ainsi le héros et le type de la politesse française.

« Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses et dans ses manières... Mais surtout pour les femmes, rien n'était pareil; jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans ôter son chapeau, je dis aux femmes de chambre et qu'il connaissait pour telles... Jamais il ne lui arriva de dire rien de désobligeant à personne... Jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé, mais, jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout est mesuré, tout est décent, noble, grand, majestueux et toutefois très naturel. »

Pour avoir obtenu de Saint-Simon si acharné à le dénigrer en tout le reste un éloge si complet sur ce point, il faut bien que

Louis XIV ait excellé. Preuve nouvelle de cette vérité constante que la perfection extérieure des manières est la fleur de qualités plus profondes; méditons un instant ce témoignage : jamais rien de désobligeant pour personne!

Louis XIV était pourtant un maître exigeant; il ne souffrait pas d'être mal servi; il a dû faire bien des reproches et prononcer bien des disgrâces, il n'en empoisonna jamais l'amertume par un mot cruel. Il se l'était promis dès le début de son règne pour une raison qu'il donne dans ses mémoires destinés à l'instruction de son fils; la page est admirable, mais trop longue et je la résume : Ce qui console un homme d'une raillerie ou d'une parole de mépris que lui dit son égal, c'est la possibilité de lui rendre la pareille, mais le prince doit s'abstenir comme d'une lâcheté de toute injure qu'on ne pourrait pas lui réciproquer.

Louis XIV s'étant fait cette maxime y fut toujours fidèle, avec une maîtrise sur lui-même qui lui coûta parfois. Un jour que Lauzun l'agaçait — ce qui n'eût pas prouvé qu'il ne fut pas patient, — il jeta sa canne par la fenêtre pour échapper à la démangeaison de la casser sur le dos de ce gentilhomme. Une autre fois, il ne résista pas à la tentation et ce fut bien heureux pour le bâtonné. En effet, avec le libre accès du public dans le château de Versailles, il n'y venait pas que d'honnêtes gens. Le Roi surprit donc un filcu qui déroberait dans la poche du duc de Villeroy la bourse de ce seigneur. Pas d'exempts à portée; le roi en fit fonction et jusqu'au bout, jusqu'à ce que nous appelons aujourd'hui le passage à tabac; il cassa sa canne sur le dos du voleur et ce fut, je vous le disais, toute chance pour celui-ci : quand il eut été condamné à être pendu, le Roi lui fit grâce pour avoir eu l'honneur d'être rossé de sa main. Cette vivacité domptée donne à la bonne grâce un charme qu'elle n'a point quand elle vient d'un fonds de mollesse.

Louis XIV, si jaloux des prérogatives de sa couronne était admirable pour ne pas mêler à ce souci de mesquineries personnelles. Il était orgueilleux sans doute. Orgueil de lui-même, de sa fonction, de la France? Celui qui juge les rois l'a jugé, mais il n'était pas vaniteux de tout et c'est la vanité qui rend le commerce des hommes désagréable. Jeune il avait fait de mauvais vers, aimé qu'on lui ait dit qu'ils étaient mauvais et il avait cessé d'en écrire. Dans la conversation, il affectait volontiers de parler d'égal à égal avec son interlocuteur :

— Monsieur le Maréchal, on n'est plus heureux à notre âge.

Cette consolation à un vaincu est admirable par la façon dont le roi prend sa part du malheur et de la défaite. Est-elle plus touchante que les condoléances à Boileau :

— Nous avons fait tous deux une grande perte dans le pauvre monsieur Racine!

Le Roi, au besoin, allait plus loin; comme un simple maître de maison, il lui plaisait de s'effacer devant une hôte, posant ainsi un cas de conscience classique de la courtoisie.

Nous pouvons avoir nous-mêmes à le résoudre; quand un supérieur fait le geste de nous céder le pas et nous invite à prendre un rang qui n'appartient qu'à lui, devons-nous nous en défendre?

Un jour que Louis XIII disait à Richelieu :

— Monsieur le Cardinal, passez le premier.

Le ministre craignait chez le souverain quelque jalousie, et prenant le flambeau d'un page :

— J'obéirai, dit-il, à Votre Majesté, mais en faisant l'office du plus humble de ses serviteurs.

Louis XIV eût trouvé que la réponse manquait de simplicité; pour lui, quand il commandait, fut-ce de passer devant lui, la perfection du respect se mesurait à la promptitude de l'obéissance.

Il avait promené l'ambassadeur d'Angleterre dans le parc de Versailles et, revenu aux carrosses, il le pria de monter le premier; le mylord s'inclina très bas, mais ne laissa voir aucune hésitation devant l'ordre royal.

— Voilà, dit le souverain, l'homme le mieux élevé d'Europe!

La politesse française reste définie par les règles que Louis XIV a pratiquées. Si encore aujourd'hui un Maréchal de France prend une voiture publique et ne doit pas s'asseoir tant qu'une marchande des quatre-saisons est obligée de rester debout, c'est que Louis XIV saluait le premier toute coiffe et qu'il a consacré le vieil idéal chevaleresque d'après lequel la faiblesse de la plus humble femme passe avant toute grandeur, fut-elle royale.

Si nul homme bien né n'affecte de demander les égards qui lui sont dus, c'est que Louis XIV se piquait de ne pas paraître les exiger : il est vrai que personne ne se fut avisé de ne pas paraître les exiger : il est vrai que personne ne se fut avisé de ne pas les lui rendre.

Il avait ce secret, il ne le laissa pas tout entier à ses successeurs. On raconte que Louis XV, au bal de l'Opéra, avait prié un compagnon de plaisir de le traiter familièrement pour ne pas trahir son incognito, l'autre s'oublia si bien que le roi dut lui dire : « Tu me déguises trop ! »

Aux soupers des petits appartements, quand le ton montait trop haut, Louis XV frappait de son couteau sur son couvert et disait : « Messieurs, le Roi ! »

Louis XIV n'eût jamais eu besoin de le dire, car en sa présence, nul n'aurait été tenté de l'oublier, et quant au pauvre Louis XVI, devant pareil écart, sa timidité un peu gauche ne lui aurait pas laissé le sang-froid d'obliger les oublieux à s'en ressouvenir.

Aussi, au dix-huitième siècle, la Cour de France fut encore un modèle de hautes élégances. Le nom d'une de ses plus mauvaises époques reste consacré pour en exprimer la perfection et l'on dit encore : c'est Régence, pour louer une bonne grâce achevée.

Mais ce n'est plus la Cour qui fait les mœurs. La grande influence est celle des Salons. Influence mondaine, influence philosophique et politique surtout, ce qui n'est pas notre propos ce soir.

On n'imagine guère de contrastes plus saisissants qu'entre les deux femmes qui ont tenu les deux Salons les plus fameux du dix-huitième siècle.

Marie-Anne de Vichy, marquise du Deffend, était une âme malheureuse, rongée d'un incurable ennui qu'elle essaya de tromper jeune par les orages de la passion, vieille par les plaisirs de la vie de société. Bien plus radicalement incrédule sans doute, sous des formes décentes, que les philosophes les plus tapageurs. Bonne et heureuse était, au contraire, madame Geoffrin ; fidèle paroissienne de Saint-Roch, tout en souscrivant à l'Encyclopédie et préoccupée de faire confesser au dernier moment ses chers philosophes à qui elle était si heureuse de faire manger les 150,000 livres de rentes que feu Geoffrin avait gagné dans l'entreprise des glaces.

Manger est pris ici au sens propre. Le Salon de Madame Geoffrin tenait à sa salle à manger. Le lundi et le mercredi, la chère était exquise car le matin, enveloppée de sa douillette de soie puce, madame Geoffrin allait elle-même au marché. Tous les écrivains, tous les artistes et les étrangers de distinction et les rois de passage s'empresaient chez cette bourgeoisie épanouie à qui sans doute Poniatowski, élu roi de Pologne n'écrivit pas littéralement : « Maman, votre fils est roi ! », mais qu'il fit venir à Varsovie et qu'en route Marie-Thérèse reçut à Vienne.

On ferait tort à Madame Geoffrin en attribuant à sa table tout l'empressement de ses hôtes ; l'attrait de la bonne chère n'est pas négligeable et dans une histoire générale des Salons, il faudra toujours faire deux parts : ceux qui ont des salles à manger et les autres ; on ne dinait pas à l'hôtel de Rambouillet ou du moins, nul n'y prenait garde, on ne dîna pas chez Madame Récamier ; chez la présidence d'Aligre, on dinait si mal que, d'après les plaisants si l'on n'avait dévoté son prochain, on serait mort de faim ; mais la table la plus somptueuse ne fait pas des amis fidèles et l'art de les grouper qui est la gloire d'une maîtresse de maison est fait d'un autre mérite que d'exceller dans le choix de sa cuisinière et la composition de ses menus.

Quel mérite exactement ? L'esprit, l'éclat de la conversation ? Non pas, mais le don de faire valoir l'esprit de ses hôtes et briller leurs propos, ce qui ne va pas sans consentir à s'effacer soi-même. Les familiers d'un Salon doivent eux-mêmes accepter spontanément cette discipline ; le plus brillant causeur ennui, si après avoir payé son écot, il ne sait se taire pour mettre en valeur les autres.

Se taire, s'effacer, ce sont donc des parties si importantes de l'art même de causer ? Sans doute et la vie de société n'est parfaite que s'il s'y mêle quelque chose de la pratique ou tout au moins de l'imitation de la plus difficile des vertus, l'oubli de soi.

Madame Geoffrin le rappelait au besoin aux paroleurs qui s'éternisaient. Comme le jeune comte de Caylus, neveu de l'érudit qui avait été un de ses premiers habitués, n'en finissait ni de découper une poularde, ni de conter des anecdotes qu'il trouvait plaisantes : — Monsieur le comte, dit-elle, pour réusir dans ce pays-ci, il faut de longs couteaux et de courtes histoires.

Il est plus facile d'oublier son rang que de s'oublier soi-même ; l'action égalitaire des Salons a puissamment marqué le dix-huitième siècle.

Déjà à l'hôtel de Rambouillet, Voiture, fils d'un petit marchand de vins, était traité de pair par les plus grands seigneurs de la cour de Louis XIII ; maintenant les Montmorency et les Luxembourg conversent sur le pied d'égalité avec Chamfort et d'Alembert qui

sont des enfants trouvés. On a même soutenu que cette égalité mondaine a préparé la Révolution égalitaire et que la noblesse française a préparé sa dépossession autant par sa facilité à frayer avec les gens de lettres du Tiers que par son empressement à accueillir les idées philosophiques. Je n'en crois rien. Les aristocraties ne périssent que pour ne plus remplir leurs fonctions et ce n'est pas la bonne grâce aimable qui a jamais attisé les rancunes dont l'explosion fait les révoltes.

En réalité, la coexistence au dix-huitième siècle de l'égalité mondaine et d'une hiérarchie sociale encore très marquée a donné à la courtoisie française de cette époque un caractère unique. Ce n'est pas la civilité dont le terme romain désigne la politesse des citoyens, exacts à se rendre les uns aux autres juste autant qu'ils reçoivent. C'est la politesse d'un temps où tout le monde parle à tout le monde comme à son supérieur, même si c'est le supérieur qui s'adresse à son subordonné ; c'est le temps où l'on n'écrit point sans assurer son correspondant des sentiments avec lesquels on est son « très humble et très obéissant serviteur ». Le ministre de la Guerre se dit le serviteur du général auquel il commande, le ministre des Affaires étrangères de l'ambassadeur auquel il donne des instructions.

C'est à l'inférieur de trouver le moyen de nuancer la même formule et de rétablir par le respect la hiérarchie que la bienveillance semble supprimer. Ces nuances se marquent aux adjectifs qui qualifient les sentiments dont on assure celui à qui l'on écrit : ils sont dévoués ; ils sont respectueux ; ils sont inviolables. Jamais ils ne sont « distingués » : le mot n'eût pas paru l'être assez.

Marie-Antoinette visitant avec la comtesse de Provence le salon de peinture au Louvre rencontre Madame Geoffrin ; elle l'aborde et lui dit : « Madame, voulez-vous bien que je vous présente ma belle-sœur ! »

Elle ne l'eût pas proposé en d'autres termes à l'Impératrice-Reine sa mère. Cette convention en vertu de laquelle toutes les formes du respect étaient employées par ceux à qui le respect était dû, ne pouvait durer que si les bénéficiaires n'essayaient pas d'en abuser, ne fondaient pas de prétentions sur cette espèce d'incognito de leurs supérieurs et ne prenaient pas les grâces pour des droits et les prévenances pour des titres. Il fallait que personne ne fut dupe et que chacun fit de transparentes allusions aux réalités sociales que les formules mondaines voilaient sans les abolir, comme dans les comédies de Marivaux où les personnages se font comprendre qu'ils se sont reconnus avant de s'appeler par leurs vrais noms.

Cet artifice exquis n'était pas à l'épreuve d'une Révolution et rien n'en dénonce mieux la fragilité qu'une anecdote que j'emprunterai pour finir aux lettres de Madame de Crequy :

La maréchale de Beauveau ne s'était pas étonnée de la prise de la Bastille et elle faisait grand accueil, comme s'il se fût agi d'une fronde, aux députés les plus éloquents de la gauche.

Un soir, M. Target, député du bailliage de Rouen, qu'on commençait d'appeler le Père de la Constitution, essayait devant elle le discours qu'il devait porter le lendemain à la tribune et la maréchale jouant avec sa tabatière ouverte méditait de lui offrir une prise quand il aurait fini, pour récompenser son éloquence. Mais le député n'attendit pas : il avança les doigts et puisa dans la tabatière avant que celle-ci lui eût été tendue.

Madame la maréchale de Beauveau comprit qu'un monde venait de finir.

Marquis Marie DE ROUX.
Bâtonnier de l'Ordre des avocats
de Poitiers.

NOS CHRONIQUES RÉGULIÈRES

La semaine, par l'abbé R. G. van den Hout.

Chronique des idées, par Mgr Schyrgens.

Chronique politique, par le comte L. de Lichterwelde.

Chronique sociale, par M. Defourny, prof. à l'Univ. de Louvain.

Chronique scientifique, par J. Tillieux.

Chronique féminine, par Jeanne Cappe.

Chronique d'art, par Marcel Schmitz

A propos du "Marlborough case,"

Le Marlborough case a été passionnément discuté dans tout le monde anglo-saxon. Rappelons les faits. Le duc de Marlborough, protestant, épousait, en 1895, à New-York, M^{lle} Consuelo Vanderbilt, également protestante. Deux enfants naquirent. Les époux se séparèrent en 1905. En 1920, un divorce civil fut obtenu « par consentement mutuel ». Chacun des deux époux se remarria de son côté. L'ex-duchesse épousa un officier français catholique, le colonel Joseph Balsan. Pour obtenir la régularisation de son mariage par l'Eglise, l'ex-duchesse introduisit, devant le tribunal ecclésiastique du diocèse de Southwark (diocèse anglais dans lequel réside le duc), une requête en nullité du mariage contracté à New-York en 1895. La demande en nullité invoquait l'absence de consentement, la contrainte morale et quasi physique. L'affaire fut jugée en décembre 1925 et la nullité du premier mariage dument établie, fut prononcée. Les témoignages fournis par la demanderesse, par le duc, par la mère de l'ex-duchesse et par de nombreux témoins furent décisifs. Néanmoins, le tribunal ecclésiastique alla en appel à Rome. Là, le tribunal de la Rote confirma la sentence rendue par l'évêque de Southwark.

Devant le violent orage soulevé en Angleterre et aux Etats-Unis par la décision romaine, les Acta Apostolicae Sedis publièrent tout le dossier de l'affaire. De nombreux témoins, tous protestants, avaient affirmé, sous la foi du serment, que, dès le début, le mariage avait été malheureux. M^{lle} Vanderbilt n'avait jamais donné son consentement et ne s'était prêtée au mariage que contrainte et forcée par sa mère qui lui faisait des scènes quotidiennes et déclarait qu'elle mourrait certainement si sa fille s'entêtait dans son refus.

M^{lle} Vanderbilt aimait un M. Rutherford, qu'elle désirait épouser. Sa mère s'y opposa, jurant que si sa fille faisait un coup de tête elle abattrait ce M. Rutherford à coups de revolver et qu'ainsi sa fille aurait irrémédiablement compromis l'honneur de la famille.

La terrible M^{me} Vanderbilt, elle l'a reconnu à l'audience et l'a formellement juré, força sa fille à épouser, malgré elle, le duc de Marlborough.

Tous les témoignages concordant, l'Eglise n'a pu qu'enregistrer l'évidente nullité d'un contrat que l'une des parties n'avait signé que contrainte et forcée, et qu'aucun consentement ultérieur n'avait jamais validé.

Depuis lors, le duc de Marlborough a été reçu dans l'église catholique par le Père Martindale, son ami.

L'éminent Jésuite anglais vient de livrer au public américain des réflexions sur cette affaire qui ne manqueront pas d'intéresser vivement nos lecteurs.

* * *

Les rideaux de fumée se sont dissipés. On revoit la mer calme, encore que quelques débris de bateaux naufragés jonchent toujours la plage où se décomposent rapidement quelques méduses. Nous sommes enfin à même de nous rendre un tant soit peu compte des choses et nous concluons ainsi : Tout ce beau tapage a fait du bien. A ceux qui nous écrivaient, angoissés, de Londres, de Cardiff ou de... Steenockerzeel, nous répondions invariablement : « Attendez, attendez encore, attendez toujours. » Ces correspondants se lamentaient disant qu'on ne parlait pas d'autre chose; qu'on entendait constamment ce refrain : « Ah bien oui, la position

d'un catholique en ce moment n'est pas drôle! » ou bien « Rome s'est jointe aux bolchéviks pour donner le coup de grâce au mariage. »

Aujourd'hui, on ne demande plus à personne de télégraphier au sujet de cette affaire en Nouvelle Zélande, en Australie ou au Canada.

En réalité, on comprend maintenant que si Rome avait voulu de propos délibéré (ce qui n'est pas le cas), laisser ses critiques mettre d'abord les pieds dans le plat, un plat rempli de mensonges, quitte à les en extraire ensuite petit à petit, ce plan aurait été fort intelligent, encore que quelque peu cynique.

Au bout de très peu de jours, des critiques se disaient déjà qu'ils avaient eu tort d'annoncer qu'un duc avait acheté à Rome un décret de nullité de mariage. Quelques affirmations catégoriques qu'aucun duc n'avait ni obtenu, ni même sollicité un semblable décret, affirmation appuyée par la lettre d'un avocat avaient fermé les bouches. Puis le doyen de Ripon dut, m'est avis, se sentir gêné d'avoir parlé de l'« opportunisme » de Rome. Il se trouva des gens pour lui rappeler sans aménité les origines de l'Épiscopat anglican; les remarques récentes de l'archevêque de Cantorbéry sur le « contrôle des naissances », remarques qui se réduisaient à ceci : Ces mesures préventives sont permises lorsque les circonstances les exigent. On fit encore observer que la Cour de Rome avait effectivement fait preuve d'un opportunisme bien singulier puisqu'il provoquait toute cette agitation pour, apparemment, sauver la conscience d'un Français, seul catholique dans toute cette affaire.

Ajoutons que le doyen de Ripon avait lui-même agi comme il le reprochait aux autres : n'avait-il pas profité, pour émettre ces observations, d'une conférence à laquelle elles ne pouvaient pas être discutées?! En tous cas, les journaux lâchèrent bien vite, comme on lâche un charbon ardent, le thème d'influences ducales s'exerçant sur le Vatican.

Au bout de huit jours, on comprit qu'il y avait un principe en jeu. J'écrivis à un journal (très courtoisement il a publié ma lettre) lui rappelant qu'un des avocats les plus éminents du Royaume m'avait envoyé une lettre me félicitant de la « largeur de vues » du Pape actuel et citant à ce propos certains procès auxquels il avait été mêlé. A quoi je répondis : « Il n'y a ici place ni pour la largeur, ni pour l'étroitesse de vues. Ces sortes d'affaires présupposent un principe et des témoignages. Réfléchissez-y : vous verrez que les décisions commencent toujours par invoquer un principe. » L'avocat réfléchit et convint qu'il en avait toujours été ainsi.

Dans l'affaire Marlborough, le principe en jeu est, à présent, tout à fait clair : là où il y a contrainte, il ne peut y avoir contrat.

Si vous niez ce principe, vous devez affirmer le contraire : Une contrainte n'empêche pas le contrat. Il faudrait admettre alors qu'une femme peut être obligée de se marier, contre sa volonté, à peu près comme un fermier dispose de son bétail.

Il fut intéressant d'observer la reconnaissance de ce principe émergeant graduellement dans la presse. Ce principe, formulé en termes nets et précis, d'autres le furent également : ceux notamment qui se trouvent à la base d'empêchements à un mariage valide ou licite, principes posés par le droit canon. Des dignitaires de l'Eglise anglicane citèrent des cas où ces empêchements avaient fait souffrir, où ils avaient été invoqués par des personnages indignes. Aussitôt d'autres cas émergèrent où la loi civile agissait pareillement et produisait des résultats semblables.

En conséquence, on cessa de parler de l'affaire. Mais le public avait appris à connaître la nature des empêchements de mariage bien mieux qu'auparavant. Il avait eu l'occasion d'approuver ces empêchements de façon tout à fait raisonnée et d'en tenir compte dans l'affaire Marlborough en discussion.

Bien plus : l'empêchement résultant de la contrainte fut reconnu comme entièrement favorable au mariage et à la sainteté du mariage. Certaines personnes ont constaté avec surprise l'humanité tout comme le bon sens de Rome, alors que précédemment jamais l'idée ne leur était venue qu'en adhérant strictement à la loi, Rome agissait dans l'intérêt des faibles.

Avouons cependant que tant que les attendus du jugement n'avaient pas été rendus publics, certaines personnes s'en étaient donné à cœur joie. Des révérends à sentimentalité débordante avaient évoqué l'image de Consuelo Vanderbilt, « fiancée rayonnante » ; des feuilles dominicales avaient publié des interviews fantaisistes de dames exaltant le bonheur du mariage new-yorkais de 1895. En ce qui me concerne, je connaissais depuis longtemps les témoignages de nature à être produits. Lesquels l'ont été ? me demandais-je. Combien le seront, pourront l'être sous la foi du serment ?

Puis parurent les *Acta Apostolicae Sedis*. Des lettres de rétractation et d'excuses commencèrent alors à se faufiler dans la presse ; bien que je ne puisse dire que la presse de mon pays consacra, aux témoignages publiés, la centième partie seulement de l'espace accordé naguère à commenter la sentence. Or, c'était par ignorance de ces témoignages-là que tant de flots d'éloquence avaient été répandus.

Quoiqu'il en fut, les témoignages étaient variés, concordants, écrasants.

Que reste-t-il donc encore à un critique ? Ceci seulement : affirmer que tous ces témoins — dont pas un seul n'est catholique — avaient ourdi une conspiration ; qu'ils s'étaient parjurés pour forcer la main à un tribunal catholique, lequel était engagé également sous la foi du serment. Je ne vois pas en quoi pareille hypothèse serait de nature à donner satisfaction à un protestant ? Et ce d'autant plus que les témoignages dans le sens contraire n'invoquent qu'un seul fait : l'aspect « rayonnant » de la fiancée lors de la cérémonie du mariage. Dans sa lettre pastorale lue en chaire, l'évêque Manning (1) dit que le public présent au mariage n'avait pas constaté que Miss Vanderbilt ne se mariait qu'à son corps défendant. Mais ce public, à quoi donc pouvait-il s'attendre ? A une scène dans l'église ? S'il y avait eu contrainte, dit l'évêque, le fait aurait dû être proclamé immédiatement après le mariage et l'union cassée.

Certes. Mais voit-on une jeune fille de dix-sept ans et un duc à peine plus âgé encore tout imprégnés du parfum de ces roses (de ces kilomètres de roses) dont la presse avait fait état avec tant d'enthousiasme, annonçant à l'univers attentif : « notre union n'est qu'un simple mensonge ! »

J'estime que quand une jeune fille est forcée à se marier, elle s'en tire en faisant ce qu'elle peut, surtout si, comme il est vraisemblable, elle ne sait pas grand-chose et même ne se préoccupe guère des empêchements légaux.

L'argument de contrainte, poursuit l'évêque — non sans quelque imprudence — ne semble s'être présenté à l'esprit de personne avant 1926 : trente et un ans après le mariage. Je dis : « non sans quelque imprudence », parce que, si l'évêque Manning avait lu les dépositions mêmes, au lieu de je ne sais quel résumé paru je ne sais où, il aurait su que huit ou quinze jours (et selon moi, un ou deux jours même) après la cérémonie, le fait qu'il y avait eu *forced consent* était connu déjà.

Pourquoi donc, demandera-t-on, la duchesse n'avait-elle pas invoqué cet argument quand elle demanda le divorce ? Je répondrai : pourquoi le faire (à supposer qu'elle sût qu'il pouvait être fait usage d'un tel argument) ? pourquoi le faire en s'infligeant une humiliation à elle-même ? N'avait-elle pas de quoi recouvrer sa liberté, épouser M. Balsan et humilier le duc ?

(1) Évêque protestant de New-York.

C'est un « scandale », dit l'évêque Manning, qu'une femme d'âge mûr consente à déclarer sous la foi du serment que ses parents l'ont vendue pour obtenir des avantages concrets. Observation qui me semble un *lapsus linguae*, car ne sert-elle pas la politique du « n'en parlons pas » ? L'évêque veut dire en réalité qu'il est scandaleux de voir des parents vendre leur fille pour que son front soit ceint d'une couronne ducal ; sur ce point nul doute, oui, c'est un scandale. Mais où est la femme qui proclamera cette vérité, sans nécessité, à la face du monde entier ?

Toute cette affaire, dit encore l'évêque, discrédite l'Église chrétienne et, plus que tout autre événement, depuis bien des années, a contribué à ébranler la sainteté du mariage. Ceci encore est fort possible. Seulement, ce discrédit, nous en sommes redevables non au décret de nullité, mais au scandale new-yorkais lui-même.

Je constate que l'évêque Manning utilise de son mieux l'argument tiré de l'intervention vaticane dans le domaine des libertés américaines. Intrusion que rien ne justifie, dit-il. Insolence ! Voilà Rome qui se pose en juge ! Défendons donc nos libertés religieuses sans compromission. « Cet incident », dit l'évêque, « rappelle brutalement à ceux qui aiment la liberté combien est important le maintien de la séparation complète de l'Église et de l'État. »

L'avouons-nous ? nous sommes quelque peu intrigués. Est-ce donc sous le régime seul de la non-séparation qu'il peut y avoir collision entre une sentence ecclésiastique et celle d'un tribunal séculier ? A supposer l'Église et l'État séparés, leurs sentences pourront vraisemblablement coexister côte à côte sans se heurter. Dans ces conditions, un mariage pourra être nul du point de vue ecclésiastique, tout en étant valide « civilement parlant », et nul ne pourra trouver à y redire. Or c'est précisément l'attitude romaine dans ces affaires de mariages. Et en ce qui concerne l'affaire Vanderbilt, Rome tient le langage suivant :

« Les lois des États-Unis ? Elles ne me regardent en aucune façon, abstraction faite du point suivant : il est de mon devoir d'obliger tous les citoyens américains à leur obéir là où elles ne lésent pas les droits de la conscience. On me demande aujourd'hui : Un mariage où il y a eu contrainte est-il valable ? A quoi je réponds : Certainement non. La personne en question produit sous la foi du serment des témoignages attestant que dans son propre cas la contrainte a joué un rôle. Je réponds : « Parfait. Conformément à mes principes (qui sont du reste ceux de tous les gens convenables, et même de tous les hommes civilisés) votre soi-disant mariage n'en était pas un. A mon point de vue, vous êtes aujourd'hui libre de vous remarier. Mais supposons que vous soyez jugée pour bigamie ou quelque délit analogue, conformément aux lois de votre pays, je n'y pourrai rien. Ici, c'est à vous-même à vaquer à vos intérêts. »

Mais l'évêque insiste. « Nous haïssons Rome — un tribunal étranger — : pourquoi se mêle-t-elle d'avoir une opinion au sujet de ce que nous avons fait ? Eh quoi ? ! Rome annule un mariage célébré dans mon diocèse, un mariage où ont officié deux évêques et un recteur de ma propre communion ! »...

Voyons, supposons qu'en Russie une loi soit promulguée autorisant tout homme à avoir deux femmes. Supposons une jeune fille obligée, en vertu de cette loi soviétique, d'épouser un homme déjà marié. Un beau jour elle fuit, se réfugie en Amérique, s'éprend d'un Américain et demande à l'évêque si elle est libre de devenir sa femme ? Le docteur Manning va-t-il donc répondre : « Hélas, ma chère enfant ! Que le Ciel me préserve de me mêler, sans en avoir le droit, de votre affaire ! Vrai, je ne saurais me rendre coupable de pareille insolence. Du point de vue soviétique, je ne suis qu'un étranger. Or, il ne convient pas de toucher aux libertés nationales. »

Mais non, l'évêque Manning ne parlera pas ainsi. « Ma chère

enfant », dira-t-il, « à mon point de vue vous êtes aussi libre que l'air. Allez-y gaiement. »

— Mais si on proclamait en Russie que son argument tiré du principe de monogamie est irréal? Que sa décision est « monstrueuse »? que son verdict porte un coup très grave à de sages mesures nationales ayant pour objet de repeupler rapidement le pays? Que dirait donc l'évêque?

Ceci seulement :

« Ah, ces bolchéviks!! » Et il aurait raison.

Je crois donc pouvoir dire en toute certitude qu'il est reconnu aujourd'hui en Angleterre :

1^o Que ni la situation personnelle des intéressés, ni leur argent n'ont arraché à Rome quoi que ce fût;

2^o Que le principe invoqué par le récent décret du tribunal de la Rote est admis par tous les tribunaux, par tous les gens convenables;

3^o Que les dépositions des témoins peuvent être incriminées d'une façon seulement : en affirmant qu'un certain nombre de « conspirateurs » protestants se sont parjurés pour forcer la main à deux tribunaux catholiques;

4^o Que la sentence romaine n'implique aucun jugement porté sur quelque loi nationale que ce soit;

5^o Que l'Eglise catholique n'a pas dévié d'un cheveu de principes que tous les hommes instruits devraient connaître;

6^o Que cette Eglise n'a émis dans le cas présent aucune décision *ad hoc*; qu'elle applique seulement à l'affaire en question certaines règles ayant trait à la validité de tout contrat;

7^o Enfin que la sentence romaine donne tout à la fois satisfaction à ce que veulent l'honneur, la justice et la miséricorde, d'une part, la vénération à laquelle un sacrement a droit, de l'autre.

C. C. MARTINDALE, S. J.

(Traduit de l'anglais.)

La Résurrection d'Orval



La destruction de l'abbaye d'Orval fut un des plus abominables forfaits perpétrés par les troupes républicaines lors de l'invasion de notre pays, où elles devaient laisser tant de ruines.

Le 22 juin 1793, une brigade française, sous les ordres du général Loyson, prit position au lieu dit « Ronde Couture » sur les hauteurs qui, du côté de l'Est, dominent l'abbaye et, le lendemain, un détachement de cavalerie se présentait à la poterne.

L'abbé, dom Gabriel Siegnitz, et les soixante moines, qui composaient sa communauté, voulant éviter tout incident suscep-

tible de provoquer des violences, et se mirent à la disposition du commandant pour fournir aux troupes les rafraîchissements et le ravitaillement qu'elles pouvaient désirer.

Malheureusement, cette avant-garde était conduite par le chef de la garde nationale d'un village français proche de la frontière. C'était un farouche jacobin, connu pour ses excès, qui s'était déjà

fait la main en pillant les presbytères de la région. Les moines n'avaient rien à espérer d'un pareil forcené.

La première journée de l'occupation se passa cependant dans un calme relatif.

L'abbé répondit de bonne grâce aux réquisitions de plus en plus lourdes à mesure que les soldats pénétraient plus nombreux dans l'abbaye et les moines, affectant une sécurité qu'ils n'avaient pas dans leur cœur, ne changèrent rien à leur vie régulière et chantèrent les offices comme à l'accoutumée.

Cependant les soldats, s'installant comme chez eux, avaient parcouru en tous sens la vaste abbaye. Eblouis par sa splendeur, ils sentirent s'allumer en eux des sentiments de convoitise et la découverte des celliers fut le signal du pillage et de la débauche. L'orgie commença immédiatement, un grand nombre de paysans oubliant les bienfaits des moines se joignirent aux soldats. Le vin coula à flots, on brisait les goulots pour vider plus rapidement les bouteilles, les liqueurs fortes se buvaient en pleines gamelles et, bientôt, la hideuse ivresse déchaîna la brutalité jusqu'à alors contenue. Les moines, insultés et molestés par la soldatesque, comprirent que rien ne pouvait désormais sauver leur chère abbaye. Profitant du désordre et de l'ivresse des envahisseurs, ils gagnèrent les grands bois qui touchaient à l'enclos et emportant les saintes espèces et les vases sacrés, coururent chercher refuge dans la forteresse de Luxembourg, encore occupée par les Autrichiens.

À la nouvelle que cette abbaye, dont la richesse était légendaire, était occupée par les Sans-Culottes et que le pillage avait commencé, la foule afflua de plusieurs lieues à la ronde pour prendre part à la curée. Celle-ci dura huit jours. Toutes les merveilles d'art accumulées depuis dix siècles furent sauvagement détruites. Les ornements sacrés, les reliquaires, les ostensoirs d'or, les chandeliers d'argent, tout ce qui était en métal précieux fut brisé, dépecé, torqué et partagé entre les pillards. Tout ce qui n'avait pas pour ces barbares une valeur vénale fut systématiquement détruit : des salves de mousqueterie ou des lapidations réduisirent en miettes les précieux vitraux; les livres rares, les manuscrits enrichis de merveilleuses miniatures, les meubles en bois sculptés, les tableaux et les statues des plus grands maîtres furent déchirés, lacérés ou brisés. Finalement, les Vandales les amoncelèrent dans les cours et en firent d'immenses brasiers, autour desquels ils dansèrent au son du *Çà-ira* et d'autres chants républicains, n'interrompant leurs vociférations et leurs rondes infernales que pour se livrer à de nouvelles libations.

Cependant, malgré l'horreur de cette scène, on pouvait se croire en présence d'excès semblables à ceux dont, déjà antérieurement, une soldatesque déchaînée s'était rendue coupable au préjudice de l'abbaye, au cours des guerres de religion du XVI^e siècle et lors de l'invasion de notre pays par l'armée française des maréchaux de Brézé et de Châtellon en 1635. Mais l'ordre allait se substituer au désordre et la rage de destruction, tout en restant aussi violente, allait s'organiser. Appliquant les décrets du Comité du Salut public qui prescrivaient aux armées républicaines de répandre la terreur et de détruire tout ce qui pouvait rappeler les « anciennes superstitions » et la tyrannie, le général Loyson ordonna la destruction systématique de l'abbaye. Ses canons, mis en batterie sur la hauteur où se trouve encore actuellement la petite chapelle consacrée à Notre-Dame de Montaigu, tirèrent à boulets rouges et à projectiles incendiaires sur les bâtiments claustraux.

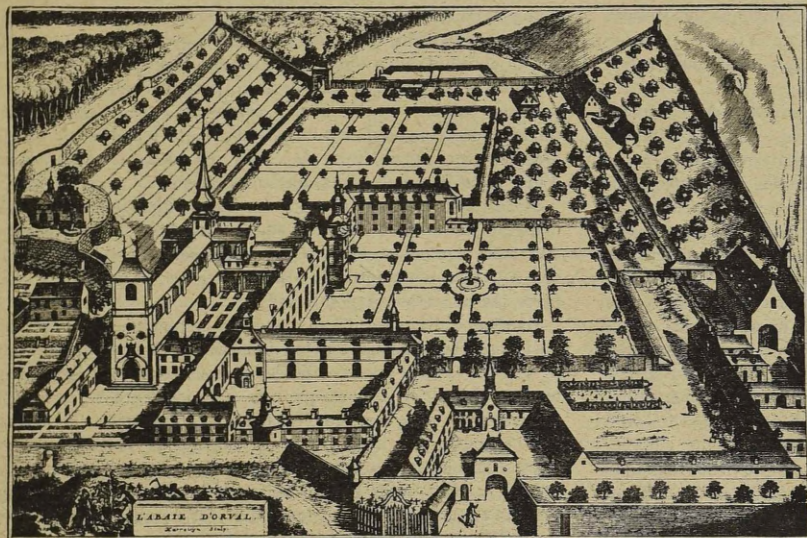
Ceux-ci s'étendaient, tel un gigantesque éventail, au pied de la colline et offraient un ensemble merveilleux d'architecture retraçant six siècles d'évolution artistique. À l'avant-plan, se dressait l'église Notre-Dame, datant de 1124, avec ses 72 mètres de longueur sur 22 de largeur, son northex rhénan surmonté d'une puissante tour coiffée d'une toiture en bâtière, son transept aux bras très développés, comme à Aulne et à Villers, avec, à la croisée, une tour lanterne avec un renflement bulb. ux se terminant en flèche élancée.

À côté de l'église se groupaient dans un harmonieux ensemble, selon le plan des abbayes cisterciennes, le cloître, le dortoir, la bibliothèque, le réfectoire et l'infirmerie. Plus loin, près de la tour dite du Braconnier, se dressait le réfectoire des hôtes avec son pignon aigu du XIII^e siècle, percé de deux fenêtres à lancettes.

Derrière l'abbaye primitive, restée intacte, s'étendait la superbe ordonnance néo-classique des constructions nouvelles commencées en 1760 par l'architecte Dewez. C'était un assemblage de palais somptueux occupant un rectangle de 130 à 150 mètres de côté, au milieu duquel s'élevait l'église dédiée à saint Bernard, magnifique vaisseau de 100 mètres de long sur 25 de large, avec sa façade à peine achevée et toute éblouissante.

Autour de ces bâtiments s'étendaient des terrasses étagées, se dessinaient des jardins à la française, jaillissaient des fontaines et se creusaient des étangs, entourés de bosquets et de masses de verdure, dont l'ensemble constituait un parc grandiose.

Dans toutes nos provinces, si riches cependant en belles abbayes, il n'en existait pas de plus magnifiques, de mieux ordonnées et de mieux bâties.



« L'ancien bâtiment, écrivait de Feller au moment de la reconstruction, ressemble à une ville; le nouveau à une résidence royale. »

Ce n'est pas cette incomparable vision d'art qui devait arrêter la fureur des Sans-Culottes. Les batteries de Loyson ouvrirent le feu et bientôt l'immense étendue des toitures de l'abbaye ne forma qu'un vaste océan de flammes, au-dessus duquel les charpentiers des tours flambaient comme des torches gigantesques, tandis que des coulées bleuâtres jaillissaient avec les cascades de plomb en fusion des gouttières et des chénaux.

Mais telle était la solidité des voûtes et des murs que l'incendie de la toiture ne se communiqua pas à l'intérieur de l'église. A quatre reprises différentes, Loyson envoyait des soldats mettre le feu aux bâtiments, mais, chaque fois, les flammes s'arrêtèrent devant la solidité des murs, dont la masse semblait défier tous les moyens de destruction.

Vainement Loyson fit-il descendre des pièces dans la cour pour tirer, à bout portant, contre l'église. Les projectiles retombaient, impuissants à ouvrir la moindre brèche.

Furieux, les Sans-Culottes allèrent chercher dans le bûcher l'immense provision de bois amassée pour l'hiver et l'entassèrent, pêle-mêle avec des gargouilles, des bombes et des barils de poudre, dans l'église et dans les bâtiments qui avaient résisté jusqu'alors à leur rage destructrice.

Cette fois, les incendiaires virent leurs efforts couronnés de succès. Par la force de l'explosion, la nef de l'église s'ouvrit comme un cratère, vomissant des tourbillons de flammes et de fumée. Orval ne fut plus qu'une fournaise immense dont, pendant plus d'une semaine, la lueur sinistre empourpra le ciel. Le fracas des murs qui s'écroulaient et l'explosion des projectiles se répercutaient aux échos des vallées avec des éclats semblables à ceux du tonnerre. L'incendie dévora tout, à l'exception des murs les plus épais et des voûtes des caves et la destruction fut si complète que les bandes d'acquéreurs de biens nationaux ne trouvèrent pas à glaner la moindre épave de ce qui avait été l'abbaye la plus riche du pays.

Puis vint l'abandon. La nature reprit ses droits; une végétation luxuriante et touffue envahit les ruines, parant de ses grâces les traces hideuses de la barbarie des hommes. L'abbaye d'Orval entra dans la légende et le soir, aux veillées, les paysans se chuchotaient avec mystère des récits inspirés par leur croyance dans le fabuleux trésor des moines, caché dans les souterrains ou sous les étangs du

monastère. La légende prit corps; on se mit à fouiller les ruines. En 1814, une bande de pillards, immortalisée par un romancier populaire, s'organisa sous le nom des *Errants de la nuit* pour rechercher ce fameux trésor. En 1816, au cours de fouilles aussi folles qu'imprudentes, entreprises sous le troisième étang, vingt-deux de ces pillards d'épaves furent ensevelis par un éboulement. En 1826, les survivants recommencèrent leurs recherches, sans autre

résultat que d'entraîner de nouvelles destructions qui achevèrent de bouleverser les ruines.

Plus tard vinrent les touristes et les archéologues, attirés par le charme de la vieille abbaye, par la poésie de ses légendes et par l'importance artistique de ses ruines, où se voyaient encore de véritables bijoux d'architecture, tels que la magnifique rose du transept septentrional de l'église de Notre-Dame.

L'attention du public se tourna de nouveau vers Orval. Quelques travaux de déblaiement, de consolidation ou de restauration furent entrepris çà et là dans le dernier quart du XIX^e siècle. Mais qui aurait jamais osé entreprendre de rendre la vie à ce gigantesque cadavre, qui oserait jamais tenter de rompre le silence plus que séculaire des ruines et d'y faire retentir de nouveau la grande voix des cloches et l'allégresse des chants sacrés. Il fallait un miracle!

Ce miracle va s'accomplir. Un officier de la grande guerre, entré après l'armistice dans l'ordre des Moines cisterciens de la Stricte Observance, aidé par la foi profonde et la générosité des propriétaires actuels d'Orval, a entrepris de refaire de l'abbaye, morte depuis plus de cent ans, un nouveau foyer de prière et de vie mystique.

Jadis, d'après la légende, une truite rapporta à la duchesse Mathilde la bague précieuse qu'elle avait laissé choir dans une fontaine, aujourd'hui, la foi dans le Christ, symbolisée par le poisson mystique des Catacombes, va ressusciter l'antique fille de Cîteaux et rendre l'anneau d'or abbatial à un fils de saint Bernard.

Ce sera une grande œuvre de piété, en même temps qu'une résurrection artistique. Que les amis du pittoresque se rassurent, les travaux de reconstruction ne s'étendront pas aux ruines médiévales, placées sous le contrôle de la Commission royale des Monuments et des Sites. C'est sur les fondations encore solides des constructions du XVIII^e siècle que les Cisterciens vont élever une nouvelle abbaye, conçue en un style roman, simple et austère, conforme aux traditions architecturales de leur ordre. Il y a là une initiative que doivent encourager tous les catholiques belges, tous les amis du passé et tous ceux qui, au milieu de la décadence morale de l'après-guerre, comprennent la nécessité de ces grandes écoles de sacrifice que sont les monastères (1).

Vicomte Ch. TERLINDEN.

(1) Les offrandes pour l'œuvre de la reconstruction de l'Abbaye d'Orval peuvent se faire au secrétariat général du Comité de patronage, 34, rue du Taciturne à Bruxelles, ou à l'Abbaye N. D. d'Orval, Villers-devant-Orval (compte chèques postaux n° 1808.69).

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine conférence aura lieu le mardi 29 mars, à 5 heures (salle Patria).

S. Ém. le CARDINAL CHAROST, archevêque de Rennes, y parlera de

Saint François d'Assise

Les équivoques sociales ⁽¹⁾

Après l'équivoque des moyennes, voici l'équivoque des comparaisons.

Comparaison n'est pas raison, dit l'adage; aussi que de fois ne déraisonne-t-on pas par comparaison.

On dit, par exemple (c'est un ancien ministre des Finances qui tenait ce langage) : nous pouvons bien exonérer d'impôts directs tous les petits revenus, puisque l'Angleterre le fait. Comme si la distribution des revenus était identique des deux côtés de la Manche; comme si le nombre des gros revenus était le même dans les deux pays; comme si, après avoir exonéré chez nous la masse des petits revenus, on n'était pas acculé à surcharger les quelques gros pour en tirer quand même ce que le trésor attend.

On dit encore : L'industrie belge peut bien payer tels et tels salaires puisque les Etats-Unis les paient. Comme si nous disposions, nous aussi d'un marché intérieur de 100 millions d'habitants, qui nous permit de pousser le machinisme, la division du travail et la fabrication en série au même degré que les Américains; comme si nous étions entourés, nous aussi, d'un rempart de tarifs protecteurs qui assurât à nos produits un prix de vente rémunérateur en dépit de l'élévation de notre prix de revient. Comme si nous disposions des immenses richesses naturelles dont disposent les Américains (2). Comme si nous ne nous trouvions pas, au contraire, dans la nécessité d'acheter à l'étranger presque toutes nos matières premières : 98 % de nos minerais de fer, 100 % de nos minerais de plomb et de manganèse, 100 % de nos laines, 100 % de nos cotons, 90 % de nos huiles, 80 % de notre pâte à papier, 76 % de nos cuirs et peaux, 75 % de notre lin, 56,6 % de nos charbons à coke.

Mais voici une autre comparaison et qui nous ramène aux impôts : L'avocat, le médecin, l'homme d'affaires poursuivis par le fisc — et je reconnais que cette poursuite excuse des impatiences — s'écrie avec horreur : « Inquisition! Inquisition! » C'est une métaphore ou comparaison abrégée, comme disent les grammairiens. On compare la Belgique d'aujourd'hui à l'Espagne du XV^e siècle, et M. Houtart à Torquemada. Mais, vraiment, ne va-t-on pas un peu fort? Sans doute, il y a ça et là des excès de zèle, des maladroitures et des procédés incorrects. Mais j'avoue n'être pas convaincu de l'entière sincérité de ceux qui crient : « Inquisition! Inquisition! », et je trouve assez pertinente la répartie d'un ministre qui disait : « Je voudrais qu'on me montre le contribuable qui, ayant fait une déclaration sincère, a été inquiété. » Alors? N'y a-t-il pas lieu de croire que, parfois du moins, on crie : « Au voleur! » pour détourner l'attention?... Mais ceci aussi est une comparaison et je reconnais tout de suite qu'elle est malséante. Je la retire et je passe.

Je passe à une autre, plus délicate.

Depuis que les rouages de la machine parlementaire grincent et se détachent, on parle beaucoup de la réforme du régime et l'on recommande, entre autres remèdes, une certaine décentralisation qui remettrait aux « professions organisées » le pouvoir

(1) Voir la *Revue* du 18 mars 1927.

(2) Par exemple, les mines de charbon des Etats-Unis sont si riches et d'exploitation si facile que la moyenne de la production journalière par ouvrier est de 4,600 kg. pour le charbon gras ou de 2,300 kg. pour l'antracite, tandis qu'elle n'est que de 525 kg. en Belgique (il n'y a pas lieu de distinguer chez nous, à ce sujet, charbon gras et charbon maigre; nous n'avons pas d'antracite).

de se gouverner elles-mêmes en déterminant, par exemple, la durée maxima de leur travail, les principes à respecter dans les règlements d'atelier, l'inspection du travail, le régime des assurances sociales, etc. et l'on dit : Pourquoi n'en viendrions-nous pas là, puisque, sous l'ancien régime, les corporations étaient investies de ces pouvoirs et exerçaient ces fonctions?

C'est la comparaison historique. N'est-elle pas équivoque?

Il y a, en effet, une certaine analogie entre le régime corporatif d'autrefois et celui, d'ailleurs mal défini, qu'on voudrait instaurer aujourd'hui. Mais l'analogie n'est-elle pas incomplète? Voici quelques traits négatifs : Le droit corporatif n'enlevait pas aux pouvoirs publics — roi, seigneur, commune — le rôle de gardien du bien commun et le droit qui en résulte d'approuver ou de désapprouver, de modifier, de casser, ou même d'imposer tout d'une pièce des règlements aux corporations.

Si c'est cela que l'on entend, il faudrait entre le dire; puis, il faudrait nous dire comment les gouvernements instables et inconsistants, dont nous sommes affligés, pourraient jouer efficacement le rôle des gouvernements forts de l'ancien régime, pour tenir à leur place les nouvelles corporations?

D'ailleurs, il importe de se demander ce qu'étaient au juste les anciennes corporations dont on fait état et dont on nous vante la sagesse. Étaient-elles composées de tous ceux qui pratiquaient le métier? Oui, en ce sens que tous y étaient enrôlés; mais non, s'il s'agit de ceux qui gouvernaient la corporation. Ce n'était pas l'ensemble des maîtres et des compagnons, mais les maîtres seuls. Les compagnons ou ouvriers n'avaient pas voix au chapitre, ou, s'il arrivait qu'ils eussent leur mot à dire, l'autorité prépondérante restait aux maîtres ou patrons. Or, ce qu'on nous propose est différent : la profession organisée serait gouvernée par les représentants des patrons et des ouvriers; on ne nous donne d'ailleurs pas d'autres précisions; on ne nous dit pas si, en fin de compte, le suffrage universel à vingt et un ans ne ferait pas loi dans ces groupements comme dans les assemblées politiques.

Puis, on semble oublier que le bel âge des corporations fut un temps où l'esprit chrétien dominait toute la vie de la cité, où la charité chrétienne tempérait les rivalités de classes, où la modération des appétits et le culte scrupuleux de l'honnêteté protégeaient l'organisation corporative contre l'abus des privilèges qui lui étaient concédés. Hélas! il serait cruel d'insister sur les transformations et sur les décadences survenues depuis lors, et l'on pourrait tout craindre du pouvoir dont seraient investies les professions d'aujourd'hui, qui, lorsqu'elles s'organisent, donnent plus rarement l'impression de la fraternité généreuse que celle de l'égoïsme collectif.

N'oublie-t-on pas aussi que, en dépit de tout, les corporations ont si bien abusé de leurs prérogatives qu'elles ont fini par devenir intolérables et que, avant de recevoir le coup de grâce de la Révolution, elles avaient déjà été supprimées par la monarchie.

Enfin, la solidarité qui relie aujourd'hui tous les membres de la cité, par suite de l'intense développement de l'économie d'échange, rend les abus plus préjudiciables qu'autrefois et la sauvegarde du bien commun plus indispensable. Or, on ne voit pas comment on garantirait efficacement le bien commun en remettant une partie importante de la législation aux représentants d'intérêts particuliers.

On peut dire des corporations ce qu'en a écrit Hubert-Valleux en épigraphe à l'ouvrage qu'il leur consacra : « Elles furent, comme la langue dont parlait Esop, la meilleure ou la pire des choses suivant l'usage qu'on en fit. » Martin-Saint-Léon, pour la France, et Pirenne, pour la Belgique, n'autorisent pas un autre jugement. Or, ce qu'on ne nous montre nullement, c'est que les conditions présentes soient favorables à un sain usage du régime que l'on nous conseille d'instaurer.

A tout le moins, si nous ne voulons pas prendre un chat dans un sac, devrions-nous savoir au préalable par quels contrepois, par quel dosage, par quelles précautions les partisans de l'autonomie professionnelle nous assureront deux choses dont l'importance domine tout le problème : la suprématie effective des pouvoirs publics et le respect du bien commun.

Chez nous, à l'heure actuelle, l'organisation professionnelle se caractérise par les traits suivants : d'abord, une petite minorité de salariés sont organisés, de 650 à 700,000, socialistes et chrétiens réunis, sur 2,500,000 salariés des entreprises privées, en y comprenant les cheminots; soit donc le quart environ. De ce quart, les socialistes tiennent les trois quarts. Ensuite, la compétence légale reconnue aux syndicats est étroitement limitée, mais néanmoins ils disposent d'une puissance effective redoutable, tellement qu'ils ont déjà tenu tête aux pouvoirs publics et qu'ils ont abusé fréquemment de leur influence au détriment du bien commun. Enfin, les syndicats ont toujours manifesté une disposition très arrêtée à prendre tous les droits mais à refuser toutes les responsabilités.

Avouez que ceci n'est pas engageant. Aussi ne pouvons-nous pas souscrire aux projets dont on nous parle, tant qu'on en restera au vague des considérations générales et des comparaisons superficielles.

* * *

J'aborde, en terminant, un sujet brûlant, celui de la démocratie politique. S'il nous restait du temps, nous pourrions glaner à pleines gerbes les équivoques dans les champs plantureux des divagations démocratiques. Je n'en retiendrai qu'une, mais une de choix : c'est la définition qui fut donnée de la démocratie, il y a quelques mois, par un de ses tenants.

« La démocratie chrétienne, écrivait-il, est une application sur le terrain social, sur le terrain économique et sur le terrain législatif des principes chrétiens et de la conception solidariste de la société; c'est un régime qui, d'après la justice chrétienne, donne à chacun ce qui lui revient et cela non seulement aux individus, mais aussi aux familles. »

En dépit du talent de son auteur et de la sympathie qu'il m'inspire, cette définition me rappelle celle que donnait du canon un artilleur convaincu : « Le canon est l'arme de la victoire! » Et pourquoi pas aussi le fusil, et la mitrailleuse, et la bombe, et l'obusier, et la grenade, et la torpille, et le char d'assaut...? La définition ci-dessus définit le but à atteindre et non pas le régime qui y conduit; elle s'applique à toute espèce de régime politique : monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, aristocraties diverses, républiques de tout poil. Car la démocratie politique n'a nullement le privilège de réaliser la justice et de donner à chacun ce qui lui revient, qu'il s'agisse des individus ou des familles. Ce point devrait rester hors de conteste entre catholiques, Pie X le rappelait fortement quand il écrivait, à propos du *Sillon* : « Ainsi, la démocratie seule inaugurerait le règne de la parfaite justice! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement qu'on ravale de la sorte au rang de gouvernements de pis-aller impuissants?... Dans l'Encyclique sur le Principat politique, Léon XIII enseigne que, la justice sauvegardée, il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres; et l'Encyclique fait allusion à la triple forme de gouvernement bien connue. Elle suppose donc que la justice est compatible avec chacune d'elles... Et sans aucun doute, Léon XIII entendait parler, non pas d'une justice quelconque, mais de la justice parfaite. En enseignant donc que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait,

il enseigne que, sous ce rapport, la démocratie ne jouit d'aucun privilège spécial. »

L'équivoque que je relève n'est pas restée dans les paroles, mais elle est passée dans les situations. Si l'on voulait résumer en trois mots l'orientation donnée aux catholiques par Léon XIII en matière sociale, on pourrait l'exprimer comme suit : Pour le peuple! Cette devise dans la pensée du Souverain Pontife n'avait rien d'exclusif. Il conviait toutes les classes sociales à collaborer dans un esprit de justice et de charité au mieux être des classes laborieuses sans négliger les autres classes. La devise complète eût été : Pour le peuple tout entier par la collaboration de toutes les classes sociales. Elle n'avait non plus aucun sens politique; elle pouvait trouver sa réalisation dans tous les régimes et sous toutes les modalités de gouvernement. Pour mieux préciser sa pensée et éviter toute méprise à ce sujet, Léon XIII reprit la plume et écrivit l'Encyclique *Graves de communi* sur la démocratie chrétienne, où il enseigne dans les termes les plus formels que l'action sociale ne postulait nullement la démocratie politique; il défendit même formellement aux catholiques qui tenaient au titre de démocrates chrétiens d'attacher à cette dénomination aucun sens politique. Pie X, dans sa lettre sur le *Sillon* et dans son *Motu proprio* sur l'action sociale reprit le même enseignement et y insista.

Néanmoins, les faits se déroulèrent et l'action pour l'élargissement des droits politiques des classes laborieuses se développa; elle finit par aboutir à un régime politique où la prépondérance appartient au peuple et où le rôle politique des organisations sociales grandit d'année en année. Le devise « Pour le peuple » s'est doublée d'une autre « Par le peuple », et cette autre s'en tendit dans un sens de plus en plus exclusif, le peuple prétendant faire ses affaires lui-même. N'a-t-on pas lancé ce mot d'ordre aux jeunes générations ouvrières : « N'attendez rien des bourgeois; ne comptez que sur vous-mêmes. »

Si nous devions en rester là, une question délicate se poserait pour les autres classes. Comment pourraient-elles apporter à l'activité sociale ainsi entendue le concours que Léon XIII leur demandait et qu'il jugeait nécessaire au bon ordre de la cité? Ne seraient-elles pas fatalement et légitimement amenées à s'organiser, elles aussi, de façon à se protéger et à faire contrepois aux forces populaires?

Ne verrait-on pas aussi, puisque le devoir social s'impose à tous, ne verrait-on pas les classes supérieures s'employer à des œuvres sociales distinctes, afin de ne pas contribuer à la réalisation de programmes politiques qu'elles sont en droit de ne pas approuver? Cette difficulté n'est pas illusoire, je pense, et il devient temps de songer à la résoudre si l'on veut éviter, entre catholiques, la division, si pas même l'opposition des forces.

* * *

Une conclusion se dégage des quelques idées que nous venons de remuer, conclusion banale mais à laquelle il faut toujours revenir en matière sociale : c'est que les problèmes sociaux sont délicats et qu'aucune formule facile, applicable à tous les cas, ne sera jamais fournie pour les résoudre. C'est qu'il faut se défier des solutions commodes; qu'il faut éviter les partis pris; qu'après une étude attentive de la théorie, il faut examiner dans le détail les applications pratiques; qu'il faut éviter de jeter à la foule des formules spécieuses dont elle abuse; qu'il faut en toute impartialité, chercher la vérité et, quand on la voit, s'évertuer à la dire sans réticence, sans équivoque, dans la langue la plus claire et la plus limpide : on aura toujours assez de chances d'être mal compris.

VAL. FALLON, S. J.
Professeur d'Economie sociale
au Collège philosophique de Louvain.

Les causes de la révolution russe

Il serait bien naïf en vérité celui qui attribuerait la situation russe actuelle au tsarisme seul, ou à l'influence de quelquel'autre facteur isolé. Non, pour arriver où l'on en est, il a fallu la coopération d'un grand nombre de facteurs. Si l'on veut pénétrer jusqu'aux racines du mal, il faut retourner loin en arrière : à la situation intérieure créée par Pierre-le-Grand ; à l'antagonisme entre le peuple et les milieux dirigeants aggravé par Catherine II ; à l'influence du protestantisme sur l'Eglise et les sphères élevées ; à l'état de l'église orthodoxe ; enfin à la réforme agraire d'Alexandre II, qui fut une faute, suivie d'autres réformes qui furent commencées mais restèrent inachevées. Il faut y ajouter enfin la lassitude causée par la guerre : tous ces facteurs ont eu leur part dans ce qui se passe aujourd'hui.

Ce fut Pierre I^{er} qui inaugura la politique d'élimination de la Pologne des affaires d'Europe ; ce fut aussi Pierre I^{er} qui fit entrer la Russie dans la sphère de la politique européenne. Mais il ne pensa pas à adapter la structure intérieure de l'Empire à une collaboration tant avec la Pologne qu'avec les autres États européens. Par là il donna l'impulsion à une hypercivilisation morbide des classes supérieures, alors que le peuple restait complètement ignorant et grossier. Sous Pierre et ses successeurs immédiats, l'administration intérieure n'en resta pas moins quasi patriarcale : elle avait pour base la confiance du souverain dans les personnages placés à la tête des administrations provinciales. Comme l'honnêteté et les autres principes moraux faisaient trop souvent défaut à ces hommes de confiance, le monarque était constamment trompé et de nombreux très hauts fonctionnaires expièrent leurs fautes en Sibérie de longues années durant.

Catherine II (qui ne me paraît grande que par son immoralité) emprunte à la Prusse un bureaucratisme qui ne convenait à l'état intérieur de la Russie en aucune façon. Ce bureaucratisme ne sut ni élever ni civiliser un peuple complètement sauvage. En revanche, il mit fin aux relations quasi-patriarcales qui existaient entre les fonctionnaires et le peuple et agrandit encore la « fissure » intérieure, d'autant plus profondément que les meilleurs fonctionnaires provenaient des provinces baltiques dont les populations étaient étrangères aux Russes comme psychologie et comme nationalité.

Toute activité civilisatrice avait du reste été rendue impossible, de prime abord, par le servage devenu encore plus intense sous Catherine. Seule une classe de propriétaires fonciers à niveau moral élevé aurait été à même de rendre ce système supportable. Mais une semblable classe faisait entièrement défaut. Pour quelles raisons ? C'est que l'école, l'université, les études à l'étranger, en Allemagne surtout, avaient miné dans les classes supérieures l'ancienne piété et l'attachement traditionnel à l'Eglise. Leur place fut prise par l'auto-exaltation protestante à base matérialiste, parfois aussi à base idéaliste. Cette auto-exaltation, cet idéalisme anéantirent la véritable charité chrétienne ; d'autres fois il lui imprimèrent une fausse direction.

La séparation entre le peuple et les classes supérieures fut dès lors complète. Le clergé orthodoxe n'était pas de taille à lutter contre ces influences émanant d'un protestantisme hautain d'abord, de l'encyclopédisme frivole des Français ensuite. Ce clergé se laissa lui-même dominer par les influences protestantes, à cause de sa stérilité littéraire, de la haine qu'il portait au catholicisme, des traductions russes de manuels de théologie importés d'Allemagne. Ces influences sapèrent les croyances dogmatiques, leur substituèrent des théories rationalistes et ne laissèrent subsister de l'orthodoxie que sa forme extérieure et rigide. Non seulement cette dernière, regardée comme symbole de la nationalité russe, fut identifiée avec la foi religieuse, mais bien souvent elle se substituait à celle-ci. Ce fait peut être constaté encore de nos jours auprès du haut clergé dit « noir » et non marié, c'est-à-dire des moines. Du reste, le clergé inférieur et marié ne resta pas non plus insensible aux dites influences, ayant déjà appris

à goûter de ces aliments empoisonnés au séminaire. D'une façon générale peu cultivé, pauvre, manquant totalement de nourriture spirituelle saine, ce clergé devint à son tour la proie de l'indifférence religieuse et du nihilisme religieux. Il perdit toute autorité auprès du peuple et devint une proie d'autant facile pour le nihilisme politique.

Chez les jeunes gens sortis d'un pareil milieu, les croyances religieuses ne s'appuyaient, à proprement parler, sur presque rien. Le peu de religion qu'ils rapportaient de la maison paternelle était du formalisme pur, bien plus qu'autre chose — et l'école se chargeait radicalement de le réduire à rien. C'était dans les rangs de ces jeunes gens que se recrutaient les fonctionnaires subalternes. Aussi bien lorsque le clergé eut perdu son influence sur le peuple, celle de ces fonctionnaires n'en devint que plus délétère encore. Du reste, si l'un de ces jeunes gens arrivait à une situation élevée dans le service de l'État, ses opinions révolutionnaires et nihilistes changeaient complètement.

Désormais il n'avait plus que le culte de l'autorité — laquelle n'avait, cela va de soi, rien d'atrayant pour le peuple. L'ancien révolutionnaire « libéral » n'en était que plus honni.

* * *

Une administration étrangère et antipathique au peuple, sans bases morales ; un clergé sans influence et dont le niveau était bas, tant du point de vue religieux que du point de vue moral ; une classe de propriétaires fonciers également étrangère aux masses et pour une bonne part de mœurs légères ; enfin une masse populaire entièrement sauvage, mais dont les bases religieuses et morales avaient été fortement sapées telle fut l'ambiance sociale dans laquelle durent se développer les réformes d'Alexandre II.

Dès le règne de Nicolas I^{er} les propriétaires fonciers des cinq provinces polonaises avaient demandé l'abrogation du servage dans les mêmes conditions où celle-ci avait été réalisée en 1818 déjà, dans les provinces baltiques. Soit : liberté personnelle, facilités données au peuple au moyen de crédits et autrement pour se rendre acquéreurs de terres. Cela ne faisait cependant pas l'affaire des fonctionnaires dont les théories soi-disant « libérales » étaient en réalité fortement teintées de nihilisme, en tant du moins que ces fonctionnaires étaient russes et non « baltes ». Ces théories russo-libérales voyaient dans la propriété communale des terres (lesquelles à l'époque du servage étaient entièrement dans les mains des propriétaires fonciers), une idiosyncrasie nationale du peuple russe, servant de transition vers un système communiste idéal. Aussi ceux qui raisonnaient ainsi voulaient-ils conserver cette forme de la propriété communale. Il ne pouvait donc être question d'achat volontaire du sol, un pareil achat présupposant la propriété individuelle. En 1861, la liberté individuelle des paysans fut prononcée par décret. Le décret ajoutait qu'un certain nombre de *déciatines* (une *déciatine* représente un peu plus d'un hectare) serait donné à tout serf masculin enregistré et libéré, à un prix minimum à fixer par le Gouvernement. Le nombre de ces *déciatines* variait selon le climat et la qualité du sol. Un terme de deux ans était laissé au paysan et au propriétaire pour réaliser ces opérations. Le paysan avait le droit de renoncer à la possession du sol. Il restait dès lors, sans bourse délier, propriétaire de sa chaumière et de son jardin, soit 3/4 de *déciatine*. Si, dans le courant des deux années en question, le paysan et le propriétaire ne parvenaient pas à s'entendre, et si le premier ne renonçait pas à la possession du sol, il lui était fait remise d'un morceau de terrain « normal » (de 3 à 10 *déciatines*). L'Etat payait au propriétaire foncier 80 % du prix des terrains en papiers, les 20 % restants étaient perdus pour lui.

(Ici j'ai en vue la Russie proprement dite seule, non les anciennes provinces polonaises : à la suite de l'insurrection de 1863, il s'y établit une situation agraire différente qui, en théorie, était meilleure pour les paysans, mais en pratique, moins satisfaisante encore pour les deux partis en cause.)

Les paysans n'avaient confiance ni dans le Gouvernement, ni dans les propriétaires fonciers. Aussi, beaucoup d'entre eux renoncèrent à devenir propriétaires se contentèrent-ils de leur chaumière et de leur jardin. Les autres reçurent, en 1863, de 3 à 10 *déciatines* chacun (au Sud, dans la région des « terres noires » et au Nord). Cependant ils ne les reçurent pas à titre individuel, mais comme propriété communale, dont les dimensions, tout comme l'emplacement, pouvaient être changés en vertu d'une décision communale. Ces terrains étaient toujours répartis au

moins en trois morceaux différents (souvent ce nombre était plus élevé).

Toute amélioration à caractère intensif était par là rendue fort difficile. Le paysan ne pouvait ressentir aucun attachement pour le morceau de terrain que, provisoirement, il cultivait; d'autre part, il envoyait l'ancien propriétaire qui possédait, lui, beaucoup de terrain, lequel avait été cultivé par le paysan à l'époque du servage.

* * *

Il est clair qu'une pareille réforme agraire contenait le germe de désordres et de bouleversements futurs. Elle offrait un terrain singulièrement propice aux fauteurs de troubles et aux démagogues. De là le cri : « De la terre! encore de la terre », cri qui se fait entendre bien au delà des limites de la Russie, mais à l'origine duquel on trouve le plus souvent des influences russes.

Cette effervescence qui régnait dans la masse du peuple, les réformes ultérieures d'Alexandre II l'étendirent à d'autres classes sociales. En effet, ces réformes furent conçues et commencées dans un esprit fort libéral. Cependant, à mesure que les résultats en paraissaient inquiétants, on jugeait opportun de ne pas les réaliser intégralement. Elles étaient même rapportées en partie, telles celles qui avaient trait à l'administration de la justice, au *Zemstvo* (*self-government local*), etc.

Un gouvernement raisonnable et rempli de bonne volonté aurait graduellement remédié à cet état de choses, donné à la réforme agraire une forme la rendant susceptible de développements ultérieurs, poussé la population locale à prendre intérêt au *self-government* et se serait mis à sa tête. Au lieu de cela, le gouvernement russe se laissa intimider par les appétits populaires ou plutôt par les criaileries révolutionnaires. Il s'obstina dans ce qu'il avait octroyé déjà, bien que la forme en fût inadéquate. Il permit bien à l'*intelligentsia* locale et au peuple de participer au *self-government* (*Zemstvo*), mais en tremblant et en se méfiant. Il tâcha de rendre la portée des réformes plus restreinte, parfois de les abroger partiellement, et par là il ne fit qu'augmenter encore le mécontentement justifié qui régnait déjà.

Ce fut cette tendance, qui caractérisa tout le règne d'Alexandre III. Mais l'énergie de ce souverain empêcha que tout explosât de son vivant.

La situation se modifia radicalement après l'avènement de Nicolas II. Animé de bonnes intentions, impressionné par l'énergie de son père, mais aboulie lui-même, il pensa pouvoir faire marcher de pair l'autocratie et certaines concessions. Il en résulta que les dissensions intérieures augmentèrent, que le char de l'Etat fut tiré à hue et à dia, et que le processus de désagrégation s'accrut davantage encore.

Stolypine fut le seul à se rendre compte du véritable état de choses, le seul à comprendre comment l'Etat pouvait être aiguillé sur une voie susceptible de favoriser un développement pacifique. Il ne jouissait cependant pas de la confiance entière du monarque ou plutôt de la « *Zvezdnaïa Palata* », de la « Chambre étoilée », groupement à la tête duquel se trouvait l'infortunée Impératrice. Comme les réformes projetées par Stolypine, réformes déjà partiellement mises en vigueur, risquaient de couper à la haute bureaucratie l'herbe sous les pieds, Stolypine fut mis de côté. Les troubles révolutionnaires de 1905 furent un avertissement pour le gouvernement, avertissement que Stolypine fut du reste seul à comprendre, alors que le tsar et son entourage se cramponnaient à une autocratie affaiblie. Sans la guerre, cet état de choses aurait pu durer longtemps encore.

Les matières explosives ne manquaient pas : désaffection dans toutes les classes, une administration corrompue, pas de frein moral et religieux. A la tête de l'Etat une personnalité aboulie mais entêtée. De brusques et ineptes changements de ministres à perpétuité, et, brochant sur le tout, l'homme de malheur : Rasputine.

L'étincelle seule manquait. Un coup de tête du gouvernement qui voulut dissoudre la Douma le produisit. La lassitude terrible provoquée par la guerre fit le reste.

Une fois que la Révolution eut éclaté, il lui fallait un chef. Les modérés tels que Rodzianko, Lvov, Goutchkoff se virent écartés. Un radical comme Kerensky eût pu se maintenir au pouvoir, mais le bavard dut naturellement s'effacer devant l'homme d'action. Cet homme était Lénine autour duquel se grou-

paient un entourage juif supérieurement organisé. Ces gens-là surent on ne peut mieux utiliser de suite les appétits du peuple dans le domaine agraire et la soif de la paix qui animait l'armée. Ils bernèrent celle-ci comme celui-là, pour le plus grand avantage des théories communistes.

Pour résumer brièvement les raisons d'être et la forme de la Révolution il faut tenir compte de la coopération des divers facteurs ci-dessus énumérés. A elles seules, les fautes des souverains ne l'auraient pas déclenchée. Ont contribué à provoquer la catastrophe : un peuple sauvage, maltraité et tenu en esclavage des siècles durant; une administration corrompue et étrangère au peuple; un clergé sans influence et d'un niveau religieux et moral peu élevé; un souverain qui d'une part se cramponnait à l'autocratie, de l'autre était timide, craintif. Pour ce qui est de la forme bolchéviste de la débâcle, il faut y voir un succès du théoricien Lénine et des tendances destructrices (et égoïstes) des juifs.

† Baron DE ROPP,
Archevêque de Mohiliew,
Métropolitaine de Russie.

(Traduit de l'allemand
Copyright *Schönere Zukunft*, Vienne).

La noce sous le givre

O paresseux, paresseux, que fais-tu? Toute cette vie qui passe. Tant d'images qui s'effacent!

Il faut relater les amours, non plus d'Hélène et de Ménélas, ni de Pélée et de Thétis, ni de Manlius et de Vinia, mais de Lazare et de Lazarette.

C'était en février dernier. Ils voulaient être unis avant le carême et avant les travaux du printemps. En carême, les noces sont rares; au printemps, le travail presse. J'avais promis d'être paranymphe. Lazarette servait chez nous.

Lazare, fils du fermier voisin, venait la voir dans sa cuisine. Je le trouvais régulièrement, assis près du fourneau, fumant son brûle-gueule, silencieux, le dos rond, tandis que Lazarette vaquait à son ouvrage. Tout en essayant les assiettes, elle, jetait sur lui des regards dominateurs, où je ne discernais jamais la moindre expression de complaisance. Ils se quittaient parfois sans avoir ouvert la bouche. Tout au plus une poignée de main avec un sourire de travers.

Comme je lui faisais mes compliments de la cour assidue dont elle était l'objet, elle répondait, en haussant les épaules : « J'finirai ben, un jour, par le mettre dehors. » Vous auriez cru, à l'entendre, qu'il s'agissait d'un chien ou d'un chat importun. Mais c'était pure feinte paysanne, pudeur finaude. Je les surpris, un soir, près du puits, qui ne se privaient pas de caresses plus fougueuses.

La noce était donc décidée pour le samedi. Je m'attendais à de la neige, à un vilain temps couvert. Et voilà, de grand matin, une forêt de cristal sous le sol-il, un ciel d'un bleu noir, ébloui de blancs.

J'avais le temps de faire un tour sur la montagne avant le départ. Il ne fallait pas plus de vingt minutes, en voiture, pour aller jusqu'au village. Le clocher, les maisons, les arbres, tout avait disparu dans la plaine, sous un déluge bouillonnant de brumes couleur de rouille, d'où les sommets lointains émergeaient pareils à des arches flottantes.

Je pris ma course à travers bois. Les fougères fauves, guillochées de glace, étaient comme des ailes de perdrix merveilleuses; les sapins, empesés de pied en cap, tremblaient sous une pluie de diamants, et, par-dessus tout cela resplendissait le panonceau doré

du grand Notaire qui règle l'ordre du monde et la succession des saisons.

Je revins, les yeux pleins de larmes, d'admiration et de froid, un peu fâché de quitter si tôt cette féerie, un peu inquiet d'être en retard. Le cortège nuptial attendait dans la cour. Les chevaux piaffaient. Mais la mariée tardait encore.

Elle était dans une chambre haute, au milieu des femmes et des filles, qui avaient depuis longtemps fini de l'épingler et ne pouvaient la décider à partir. On me pria d'y monter, pour user sur elle de mon influence. Je me demandais que lui dire. Ou bien, suivant une formule toute moderne : « Votre pourvoi est rejeté. Ayez du courage. » Ou bien, lui chanter le refrain de l'antique épithalame : « Tu tardes trop, le jour fuit; parais enfin, nouvelle épouse. *Sed moraris, abili dies; prodeas, nova nupta.* »

Je la vis toute en larmes, sous son voile blanc et sa couronne de fleurs d'orange. Elle se taponnait les yeux à petits coups en frappant du pied impatiemment.

Cette figure de grosse bourrue, crispée par la douleur, avait une expression attendrissante et comique. Je cherchais les causes de son chagrin, quand l'idée me vint tout à coup qu'elle accomplissait un rite ancestral. Toutes les mariées ont pleuré et doivent pleurer en entrant sous le joug de l'hymen. Une pudeur ingénue doit ralentir leur marche. Il ne convient pas qu'elles aient l'air de courir avec trop d'impétuosité à l'autel de leur « sacrifice ».

Je tirai ma montre et dis simplement : « Monsieur le curé va grogner, vous savez. Et à quelle heure mangerons-nous ? Et puis, le givre va fondre. »

De ces trois arguments péremptoires, celui du givre était certainement le moins clair pour Lazarette; ce fut peut-être celui qui la décida.

On partit, calfeutrés de couvertures et de peaux de bique. La mariée roulait en tête, sur le siège de la première voiture, entre le conducteur et moi. Nous la serrions de très près pour la défendre du gel. Son voile de tulle qui se déchirait, comme s'il le faisait par malice, me donnait de mortelles inquiétudes. Derrière nous, tout un chargement de gars et de filles, ne semblait pas s'inquiéter beaucoup.

Nous descendions, bon train, la montagne, sous les châtaigniers et les frênes qui pleuraient sur nos têtes de grosses larmes glacées. Le givre en effet commençait à fondre. Sa dure et noble orfèvrerie tournait à la confiserie molle. Les branchages n'étaient plus d'émail mais de guimauve. La voûte cristalline s'effondrait lentement. Seuls les buissons gardaient leur précieuse argenture et les champs leurs moquettes pailletées. Nous allions avoir d'autres plaisirs.

Au dernier tournant de la côte, d'où l'on découvrait la grande route, j'aperçus un homme embusqué, derrière un tronc d'arbre, avec un fusil.

On aurait pu lui prêter les intentions les plus dangereuses. A notre approche, il épaula. Une pétarade sèche ébranla l'air sourd dont tous les échos semblaient gelés. Des corbeaux tourbillonnèrent, notre cheval se cabra, la file des voitures ralentit. On cria de joie, on jeta des sous. L'homme avait bien « tiré la noce ».

Et tout le long du chemin, jusqu'au village, surgit de derrière, un mur, un buisson ou un tas de fagots, la même silhouette à la Breughel qui pointait un canon en l'air, pliait les épaules, arrondissait le dos, parce que ne sachant ce qu'elle attraperait, et risquant d'écorner la lune, elle craignait d'en recevoir un quartier sur le crâne.

Près du Moulin Méchet, le tireur malchanceux déchargea droit sous le nez du cheval, qui, trouvant que c'était trop d'honneur, tordit ses brancards et nous aurait conduits à reculons dans la rivière, aux cris déchirants des demoiselles, si l'on n'avait sauté à terre pour le maîtriser. Le voile de la mariée en pâtit cruellement.

Tout cela ne contribuait guère à regagner le temps perdu. Mais l'officier d'état civil ne semblait pas plus pressé que nous. La plus franche gaieté régnait dans sa mairie. Personne ne prit au sérieux les articles du Code qu'il se donna la peine de lire, à grand renfort de bésicles. Après les signatures, on mangea une brioche et l'on but du vin blanc.

Je traversai le village, en tête du cortège, ayant Lazarette à mon bras. Jamais, à la campagne, je n'avais pris autant de soin de mon ajustement. Un flot de rubans ornait ma boutonnière.

A l'église, on se tint avec plus de réserve. Les vieilles gens priaient très bien. Quelques jeunes gars complotaient d'aller tirer les cloches à leur fantaisie. Mais le curé, selon son droit, avait les clefs dans sa poche. Lazare et Lazarette n'en eurent que pour leur argent.

Un beau soleil entraînait par les vitraux du chœur. Le chantre chantait en latin, sans harmonium, les principales parties de la messe. Tout en roulant ses neumes, il roulait aussi entre ses doigts ce qu'il prenait de temps en temps dans sa barbe et considérait longuement, avec une extrême attention. J'ai demandé, depuis, ce que ce pouvait être. On m'a répondu que c'était très certainement les croûtes de pain de son déjeuner.

Pendant la bénédiction nuptiale, je songeais à toutes celles que j'avais déjà vu donner dans ma vie.

Je revois une église de grande ville et un mariage de première classe. Le cortège se faisait attendre. Il ne pratiquait pas, envers le roi des rois, la politesse de l'exactitude. Une dame de ma connaissance se trouvait à mes côtés. Elle me disait... Elle n'aurait rien dû me dire. Il faut parler le moins possible à l'église... Mais dans une cérémonie où les pompes sacrées et profanes s'unissent si étroitement, quand tous les regards épient l'entrée des belles toilettes, que toutes les têtes se détournent de l'autel pour surveiller le porche, où les suisses font les cent pas, il est à croire que le très bon Dieu, dont le propre est de pardonner toujours, comme dit sa sainte Liturgie, pardonne quelques paroles. Et celles-là n'étaient pas inutiles.

Car cette dame me disait : « Je me suis mariée, toi-même, au petit autel que vous voyez là-bas. Et je me souviens encore du sermon que nous fit le vicaire. Ah! monsieur, quel tableau des devoirs et des dangers du mariage. J'en suis épouvantée, quand j'y pense. J'ai pleuré toutes les larmes de mes yeux. »

Je ne voyais alors Lazarette que de dos. Elle ne me paraissait pas en proie à trop d'émotion. Elle avait assez pleuré en partant. Du reste, le curé lui lisait, d'une voix neutre, sur un carton, des formules modérées, précises, raisonnables, qui évoquaient plutôt la recette ménagère, qu'un calice de fiel et d'absinthe.

On but tant d'apéritifs, après la messe, à toutes les auberges du lieu et de la route qu'on ne fut de retour qu'à midi passé. Il fallut encore satisfaire aux usages. La mariée s'arrêta devant la porte fermée, pendant que le chœur de ses compagnes chantait des couplets naïfs auxquels un autre chœur répondait de l'intérieur. Puis, quand la porte s'ouvrit, Lazarette la trouva barrée en travers, par un balai. Ce balai symbolique devait témoigner de sa vertu d'ordre. Si elle l'enjambait négligemment, c'était mauvais signe pour le nouveau ménage.

Lazarette ne le sauta pas. Elle s'en servit, comme d'un bouclier, contre la mitraille de grains d'orge dont on la criblait, en signe de prospérité et d'abondance. Après quoi, les deux époux mordirent à la même miché de pain, et l'on se mit à table.

Il était près d'une heure. On ne cessa de manger qu'à onze heures du soir. Je passai, presque sans transition, du dîner au souper. C'est une affaire d'entraînement.

La jeunesse dansa, sur le béton d'une remise, enguirlandée de lierre, à la clarté expirante de lampes qui n'avaient plus de pétrole, et qu'on remplaçait par des chandelles. Mais les chandelles se

renversaient dans la bousculade, et ce jeu alterné de lumière et d'ombre, ce cahotement de silence et de vacarme, avait une mine de sabbat.

Des chiens et des marmots se fauillaient entre nos jambes. Les gars, inondés de sueur, tournaient en bras de chemise, la cigarette éteinte entre les dents, traînant leurs danseuses accrochées, comme des naufragées, à leurs épaules. Un tel désir les possédait de s'amuser, de profiter de la noce que leur visage en prenait une expression sévère. Je tournai, moi-même, au son de l'accordéon, sans me préoccuper de ce que faisaient mes pieds. Des vieux continuaient à boire du vin rouge, dans un coin.

— On s'amuse, hein? me dit l'un d'eux. C'est la noce, faut s'amuser. Quand on est mort, on n'est plus rien. Faut s'amuser, mais honnêtement.

Je n'eus pas le temps d'approfondir cet axiome de morale et de métaphysique. Les mariés avaient disparu. Il s'agissait de leur porter la trempée, ou plus exactement d'aller leur jouer les tours que la tradition autorise. Une bande de gars m'invita. J'acceptai.

Mais Lazare et Lazarette étaient aussi malins que les oiseaux. Ils ne nichaient pas à la ferme. On supposa qu'ils avaient trouvé abri à l'auberge du Grand Aune, qui donnait parfois des chambres, ou dans quelque domaine voisin, chez des parents.

L'idée d'une promenade au grand air, m'enchantait. La nuit fabriquait du givre. Il ne manquait pas une étoile! En se frayant son chemin, à travers les taillis du bois, on avait l'impression de déchirer du tulle et de friper de la mousseline. La troupe avinée exhalait en plaisanteries de circonstance l'ardeur amoureuse que lui soufflait Bacchus. Je cherchais au ciel l'astre du berger et répétais, avec le divin Bion :

*Vesper, lumière d'or de l'aimable Aphrodite,
Vesper ami, joyau sacré de la nuit bleue...*

Je savais Lazare et Lazarette, bien tranquilles, chez nous.

PAUL CAZIN.

En quittant la Belgique...

M. Georges Bernanos a fait à la tribune des Conférences Cardinal Mercier, à Bruxelles, puis à Louvain, à Anvers et à Liège, une conférence dont nous publierons le texte dans un de nos prochains numéros.

Avant de quitter la Belgique, interviewé par M. Paul Werrie, directeur des Dernières Nouvelles, il lui a écrit l'intéressante lettre que, grâce à l'amabilité de son destinataire, nous sommes à même de publier simultanément avec le jeune et si vivant quotidien bruxellois

Bruxelles, lundi matin, 21 mars 1927.

MON CHER CONFÈRE,

Je vous remercie mille fois de votre obligeance, et je suis désolé d'en abuser. Voilà quelques mots en hâte, et que vous saurez sûrement utiliser bien mieux que moi.

Je me suis qualifié d'amateur. C'est plus profondément vrai que vous ne pensez. Quelqu'un n'y croirait pas que cela puisse paraître, et sans aucun espoir, d'ailleurs, d'en persuader personne, j'ai écrit ce livre *pour moi*. Je ne pensais pas qu'il fût jamais publié. Je n'y ai ménagé personne, et je ne me suis pas plus ménagé

moi-même. En l'écrivant, j'étais à peu près dans les dispositions de quelqu'électeur obscur qui ferait seul, devant sa glace, et pour délivrer sa colère ou son mépris, un grand discours imaginaire devant le Parlement.

Je pense qu'il n'est pas rare d'écrire ainsi son premier livre, mais à dix sept ou vingt ans. J'ai commencé d'écrire celui-ci à trente-cinq ans passés. Ce n'est pas une effusion lyrique. Ce serait plutôt la confiance d'un homme qui s'est fait lui-même, tout en gagnant péniblement son pain quotidien. A trente-cinq ans, un écrivain professionnel subit toujours l'influence de son public, ou du moins de ses camaraderies littéraires s'il n'a pas de public. J'ai échappé à ce double risque de manquer de sincérité.

Ceci dit, je trouve extraordinaire, et même un peu comique, l'empressement de tant de juges à venir peser dans leur petite balance les vertus de l'abbé Donissan. Mon pauvre héros est ce qu'il est. A force de l'entendre dite depuis dix mois, je ne suis pas loin de penser que la plupart des chrétiens aiment Dieu et les âmes plus chèrement et plus héroïquement que lui. Je serais incapable d'expliquer autrement la grande paix dont ils prétendent jouir, et qu'ils opposent, non sans fierté, aux ridicules et indiscrettes angoisses du curé de Lumbres. C'est pourquoi je n'ai jamais voulu commettre l'inconvenance de leur proposer en exemple un prêtre qui vaut assurément moins qu'eux. J'ai rêvé un être imaginaire, et je l'ai rêvé tel que j'eusse désiré le rencontrer. C'est tout. Il n'y a pas autre chose. Il nous est permis de choisir nos confesseurs : j'ai rêvé que j'avais trouvé celui-là... C'est un rêve innocent et qui ne fera tort à personne, pas même aux confesseurs à la mode...

D'ailleurs, permettez-moi d'ajouter que je n'ai accordé au vicaire de campagne ni prélatrice, ni même un simple canonicat — rien qu'une mauvaise petite paroisse, « au hameau de Lumbres ». Avouez que j'ai fait preuve ainsi de bon sens et d'expérience.

Quant à Mouchette, dont la personne offense aussi la sérénité des sots, je la crois néanmoins nécessaire à l'équilibre intérieur de mon roman. *Tout votre livre s'ébranle* (a écrit mon maître Paul Claudel) *pour venir au secours de cette petite âme écrasée*. Mais est-il des âmes écrasées? Doit-on le dire? Ne risque-t-on pas de troubler le repos de certains dévots et dévotes qui ont subi avec succès, les épreuves du brevet simple ou supérieur de vertu, qui entendent bien faire tranquillement leur petite carrière, et jouir, comme on dit, d'une honnête aisance morale. Je les compare à des rentiers et des rentières : ils ont acquis un petit capital de mérite et de réputation, ils ont décidé de vivre désormais de leurs rentes, et de toucher régulièrement leurs coupons en attendant le gros lot au paradis. Pour ces âmes arides, le pauvre et le pécheur sont de ces monstres contre lesquels on réclamerait volontiers la protection des pouvoirs publics. Un catholique médiocre se reconnaît à ce signe qu'il méprise infiniment moins le péché que le pécheur. Et il a pour le pécheur le même mépris — ou pis encore — la même hautaine compassion qu'il a pour le pauvre. Mais celui qui a, seulement une fois, posé la main sur le bois sanglant de la Croix aime le pécheur entre tous, parce qu'il est justement le pauvre des pauvres.

En un mot, comme en mille, je ne me sens pas la vocation de prêcher les dévots; je laisse le troupeau à ses pasteurs. Une seule minute d'oraison vaut toutes les pages de *Sous le soleil de Satan*. Mais j'écris pour ceux qui ne font pas oraison.

Qu'ajouter encore? Je quitterai ce soir la Belgique. Je sens que je vais le regretter de tout mon cœur. Cela n'est pas une vaine parole de courtoisie. Il faudrait être aussi peu sensible qu'une borne, pour ne pas subir, presque physiquement, l'heureuse contagion de votre magnifique santé morale, d'une extraordinaire volonté de vivre, c'est-à-dire de se surmonter. C'est une chose bien émouvante que de quitter votre vieille place, pour suivre cette voie

royale qui finit à Tervueren, ou plutôt ne finit pas du tout puis qu'elle s'y rouvre sur votre immense empire africain.

La courtoisie, la bonhomie même de l'hospitalité belge tire son plus haut prix de cette dignité, de cette fierté nationale que l'injustice a pu blesser, mais qui l'a noblement soufferte et ne l'a pas subie. Ceci, un patriote français peut vous le dire, Grâce à Dieu, je ne suis ni diplomate, ni homme politique, je puis mériter, sans risquer d'offenser personne, le témoignage qui m'a été si généreusement rendu par mes confrères de la *Lanterne Sourde*. Je n'ai pas d'autre ambition qu'être sincère, et le plus violemment selon mes forces, dans mon art et dans ma vie. D'être sincère exige parfois des sacrifices. Je sens bien que je n'ai eu aucun mérite à l'être parmi vous. De l'agile et ironique raison wallonne au mysticisme des Flandres, tout m'est ici fraternel. Nous faisons mieux que nous ressembler, nous différons fraternellement.

Et puis, quel Français vous quitterait sans vous crier bon courage! bonne chance! Vous gardez au cœur de la vôtre la fortune de ma patrie. En faisant mon pèlerinage à Tervueren, j'ai vu le pavillon national qui flotte au dessus du manoir d'Anjou. Et quelques heures plus tard la plus profonde France, la plus profonde et la plus douce, m'est apparue dans le jeune regard royal de celui que nous appelons déjà, nous autres, notre Henri... On dit la jeunesse française divisée. Qu'elle vienne donc reconnaître ici son honneur et son serment.

Georges BERNANOS.

L'épiscopat des Etats-Unis et la persécution mexicaine ⁽¹⁾

Les progrès de l'enseignement au Mexique sous l'impulsion de l'Eglise.

« Le baron von Humboldt atteste de Mexico, qu'il avait visité : « Aucune ville du nouveau continent, sans en excepter celles des Etats-Unis, ne déploie d'aussi grands établissements, et d'aussi scientifiques, que la capitale du Mexique. » (*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne*. Traduit de l'original français par John Black. New-York, 1811, v. 1, p. 159.) « La capitale et plusieurs autres villes (du Mexique) ont des établissements scientifiques comparables à ceux de l'Europe » (p. 139). Pourquoi donc le Mexique, ayant progressé depuis les abîmes de la sauvagerie, s'arrêta-t-il là et se mit-il à rétrograder, tandis que les Etats-Unis continuèrent à monter jusqu'aux hauteurs d'à présent? Interroger là-dessus l'université close, les collèges supprimés, les écoles vides, les monastères et couvents confisqués, les étudiants dispersés à l'étranger, la presse muselée, les Lois de Réforme, le sabre, le fusil, l'urne électorale violée. Isolément, chacun de ces facteurs ne pourrait que chuchoter la réponse, mais ensemble ils la crient jusqu'à en faire retentir le monde. Quel témoignage éloquent de l'œuvre merveilleuse accomplie par l'Eglise persécutée, le fait qu'il faille lui attribuer, et à elle seule, cet état de choses; au début du XIX^e siècle, le Mexique comptait proportionnellement plus de collèges, et dans ces collèges plus d'étudiants, aussi bien qu'il avait moins d'illettrés, que la Grande-Bretagne elle-même. Ce témoignage vient de lui être rendu dans une revue de Londres (*The Month*, oct. 1926, *Church and State in Mexico*).

« Ce beau tableau s'efface, une scène de tristesse le remplace, lorsque, il y a plus d'un siècle, commencèrent les troubles intérieurs du Mexique. En deux générations, le pays perdit ce que trois siècles de paix et de culture lui avaient procuré : les églises furent saisies, la richesse autrefois consacrée à l'éducation et au bien-être social fut livrée au pillage. Les pires éléments s'élevèrent au pouvoir, qui, pour eux, n'était que la voie des richesses. Les

subversives doctrines jacobines, héritage de malheur transmis de génération en génération comme un sang impur, prévalent encore aujourd'hui; mais les édifices de l'Eglise, monuments d'éducation et d'amélioration sociale, sont toujours debout, bien que affectés souvent, hélas! à des usages indignes. Solidement construits, fréquemment avec beauté, beaucoup d'entre eux sont devenus des casernes, des prisons, des hôtels et des bureaux.

« C'est au Mexique que revient l'honneur du premier livre, de la première presse à imprimer, du premier collège et de la première université dans le Nouveau-Monde (Icaz balceta. *Bibliografía Mexicana del Siglo XVI*, p. XVI : Première presse en 1536. Premier livre : *La Escala Espiritual* en 1537. Première école en 1522 — Justo Sierra, *Mexico, its social Evolution*, p. 478. Premier collège en 1533. — Cuevas, *Historia de la Iglesia Mexicana*, v. I, p. 386. Première université en 1553, Cavo, *Tres Siglos*, Lib. IV, 12). Et c'est aux missionnaires catholiques que le Mexique devrait rendre hommage de tout cela. Pour la mauvaise philosophie de la Terre Rouge, on ne lui doit qu'un triste siècle de destruction. Un écrivain français de science sociale a écrit : « L'initiative privée commence là où cesse l'intervention du Pouvoir. » Au Mexique, on se propose de ne jamais lui permettre de commencer puisque le pouvoir de l'Etat ne doit finir nulle part. Cependant, c'est à l'individu que l'Etat doit tout son progrès et tout son succès. Les progrès de l'enseignement, par exemple, qu'il s'agisse de la science pédagogique, de la conception des méthodes, la répartition des études, de l'équilibre du cycle d'études, sont tous l'œuvre d'individus. Sûrement, ces néo-Jacobins constatent la justesse du mot d'un écrivain français disant que sous un pareil régime, « on estime que la liberté consiste à détruire la liberté des autres ».

Les Biens de l'Eglise au Mexique.

« Le reproche fait à l'Eglise de s'approprier une proportion indue du sol du Mexique, de constituer de vastes domaines aussi bien que d'accumuler les richesses mobilières a été trouvé, à l'examen, grossièrement exagéré. Quand on considère les faits à la froide lumière de l'histoire, lorsque des chiffres véritables signalent en quoi consistait cette fortune, l'imputation tombe : la prétendue richesse de l'Eglise, en effet, était formée principalement des dotations de l'enseignement et des œuvres de bien-être social. L'Eglise possédait peu de biens-fonds. (Humboldt, *Political Essay on the Kingdom of New-Spain*, New-York, 1811, v. 1, p. 174. « Les biens fonds (*bienes raices*) du clergé mexicain ne dépassent pas la valeur de 12 ou 15 millions de francs. » De 2,285,714,28 à 2,857,152,85 dollars. *Coleccion Davalos*, v. 2, Doc. 361. — Abady Queipo déclare : « Bien plus : la petite fortune de l'église et du clergé d'Amérique ne consiste pas en biens-fonds. » Et le Doc. 363 : « La valeur des biens de ces fondations pieuses, chapellenies et œuvres pies peut être prudemment évaluée à 2 1/2 ou 3 millions de pesos. » Mora, *Obras sueltas*, v. 1, p. 372) cite un rapport du ministre des Affaires ecclésiastiques en 1833, signalant 129 fermes et 3331 propriétés urbaines appartenant aux ordres religieux des deux sexes. Le revenu total de ces propriétés est évalué respectivement à 147,047 et 631,762 dollars. D'après le même rapport, les membres de ces congrégations étaient au nombre de 3,160. L'évaluation des biens d'Eglise par Mora, déduction faite des valeurs fictives, s'élève à moins de 120,000,000 de dollars. Duarte, *Curiosidades Historicas*, p. 82, signale 861 fermes et 22,649 propriétés urbaines estimées à 184,614,000 de dollars. De nombreux collèges et hôpitaux, même la Gilde des Orfèvres apparaissent dans cette liste comme propriétaires.

« Quant aux biens consacrés aux dotations d'éducation et aux œuvres sociales, c'est en partie seulement qu'ils provenaient des dons faits par le peuple durant une période de trois siècles dans un des pays les plus riches du monde. Ces dotations représentaient aussi le labeur et le désintéressement de milliers de religieux, hommes et femmes, qui travaillaient pour rien, sauf la nourriture et le vêtement. La majeure partie de cette richesse, nous l'avons dit, n'appartenait pas à l'Eglise mais aux institutions éducatives et charitables du pays, et le montant même en fut largement exagéré pour les besoins de la propagande.

« Quand on produit des chiffres sur l'étendue réelle de ces investissements et qu'on les compare aux dotations similaires d'établissements d'enseignement ou de bienfaisance sociale aux Etats-Unis, on voit clairement que l'accusation suivant laquelle ils constituaient une part démesurée de la fortune du Mexique est

(1) Voir la *Revue* du 18 mars 1927.

mal fondée. Trois universités américaines ont à elles seules des biens supérieurs à ceux de toutes les institutions de charité ou d'enseignement confiées aux ordres religieux du Mexique (*World Almanac*, 1926, p. 392. Harvard, 69, 689,840 d.; Columbia, 57 millions 456,803 d.; Chicago, 31, 992, 620. Total : 159,139,263, 165 établissements, possèdent 794,231,462 d. en investissements de 1 million de dollars et plus). Une confession religieuse non catholique, et non la plus puissante, possède aux Etats-Unis, bien plus de capital, à elle seule, que l'Eglise catholique du Mexique n'en possédait, avec toutes ses œuvres d'enseignement et de charité, à l'époque de sa plus grande splendeur. »

La Pastorale prend ici pour base de comparaison la secte des Baptistes, dont le nombre d'adhérents en 1916 équivalait à peu près au chiffre de la population mexicaine en 1810 : 6,107,686 Baptistes, 6,122,354 Mexicains. La Pastorale développe longuement ce parallèle. Retenons-en ces données :

Propriété improductive :	B. 173,705,800 d.
	M. 52,331,894 d.
Propriété productive :	B. 98,453,844 d.
	M. 64,073,180 d.
Revenu :	B. 43,055,007 d.
	M. 5,682,153 d.
Valeur totale :	B. 272,159,644 d.
	M. 116,405,074 d.

Les évêques font ressortir aussi que, aux Etats-Unis, les confessions religieuses ont posé les fondements de tout l'enseignement populaire et supérieur. « Si bien, disent-ils, qu'en ôtant de la face de l'Amérique les valeurs d'enseignement et de bien-être social déposées par ces pionniers, nous n'aurions pas à présent la moitié de notre « équipement ». Mais ici, aux Etats-Unis, ce dont le zèle jetait la base, l'encouragement (public) l'édifiait, tandis que les patriotes du Mexique ont détruit et consommé leur propre substance, ils ont vendu leur droit d'incense en fermant une à une leurs écoles, en expulsant les maîtres, en affectant à d'autres usages leurs établissements de bienfaisance. »

Beaucoup de ces biens furent liquidés à des prix dérisoires pour enrichir les familles des révolutionnaires. Les propriétés ecclésiastiques étaient vendues à un prix nominal, payable partiellement en titres d'Etat qui ne valaient que 5 pour cent de leur montant apparent.

L'évaluation la plus élevée des biens de l'Eglise du Mexique qui fut jamais avancée par ses adversaires est de 250 millions de dollars, toutes dotations comprises. Or, sans les biens consacrés aux fins d'enseignement et de bienfaisance, la propriété religieuse aux Etats-Unis est estimée par la *Federal Trade Commission* à 2 milliards 820,220,000 d. En y comprenant ces dotations, elle est évaluée à sept milliards de dollars. Proportionnellement, le chiffre mexicain pourrait atteindre un quart du chiffre américain. En réalité, il n'était pas même un dixième. Lors de la confiscation, le Gouvernement réalisa beaucoup moins de la moitié de la valeur estimée. (En avril 1866, l'Office déclarait un total de 62,365,516.41 d. de biens confisqués. *Boletín de la Sociedad de Geografía y Estadística*, 2a Época, v. 2, p. 388.)

« Le déclin de l'enseignement au Mexique commença avec l'expulsion des Jésuites en 1767. Peu après survint la débâcle qui ne s'est pas encore arrêtée. Peu de maîtres étaient prêts à reprendre la place des anciens. L'un après l'autre, les collèges furent abandonnés; la plupart furent fermés par les prédécesseurs du président Calles. Gomez Farias ferma en 1833 l'université de Mexico, la première du continent. Rouverte par les catholiques, elle fut à nouveau fermée par Comonfort, en 1857. Ouverte encore l'année suivante, Juarez la ferma à son tour en 1861. Le cabinet libéral du débonnaire Maximilien mit fin à cette situation en 1865. Plus tard, cet établissement fut réduit à une espèce d'école supérieure, et c'est à peine s'il dépasse aujourd'hui ce niveau sauf dans certains départements. »

L'Eglise et les Pauvres.

La Pastorale dépeint la détresse dans laquelle la fermeture des établissements catholiques jeta les déshérités au Mexique. Recueillons ici à ce propos une citation significative. Le 20 octobre 1893, un député non catholique, Juan A. Mateos, déclarait à la Chambre mexicaine :

« Aux jours de l'ancien régime, alors que le clergé possédait un grand nombre de propriétés rurales et urbaines, les années se succédaient sans donner lieu aux évictions infâmes dont tant de familles sont aujourd'hui les victimes. L'avarice sordide des pro-

priétaires fonciers contraste avec l'attitude du clergé qui, animé d'un esprit vraiment chrétien, fermait les yeux et savait excuser. L'Eglise prêtait à bas intérêt : 4 p. c., 5 p. c. ou 6 p. c.; le taux appelé alors le taux légal et qu'on ne connaît plus actuellement. Il était très rare qu'un avis de forclusion fût émis sur une propriété grevée d'une dette de ce genre. Lors de la confiscation, j'ai proposé de créer au moyen des millions du clergé une banque des pauvres. Mais ma voix fut étouffée sous les passions de la révolution. Et voilà pourquoi l'égoïsme et l'exaction jettent à présent sur le pavé, de nombreuses familles qui autrefois jouissaient de la tolérance et de la charité du clergé. »

La Pastorale rappelle que le Président Juarez abrogea, par son décret du 15 mars 1861, les lois contre l'usure.

L'usage fait par l'Eglise de ses biens constituait une véritable banque de crédit agricole (Cfr. Mora, *Mexico y sus Revoluciones*, v. 1, p. 121. — Ramos Arizpe, *Boletín de la Soc. de G. y E. Primera Ep.*, v. 1, p. 137 — Jose Guadalupe Romero, *Boletín*, Segunda, Ep., v. 3, p. 556 — Matias Romero, *Mexico and the United States*, p. 96 — Bustamante, *Suplemento a Los Tres Siglos de Mexico*, § 64). Il n'y a que quelques années que le Gouvernement américain a fondé une banque rurale.

L'Eglise et le relèvement social.

« On a accusé l'Eglise du Mexique de manquer d'un programme défini d'action sociale et d'avoir fait opposition à ce mouvement. Le souvenir de la catholique Espagne est au contraire de nature à confirmer l'avis d'une autorité en matière d'histoire du Mexique : « Aucune nation n'a étendu autant la bienfaisance dans ses colonies. » (Lummies, *The Awakening of a Nation*). L'Eglise fut au Mexique la première organisation qui s'appliqua à résoudre la question sociale. Seulement, voilà plus de soixante années qu'elle n'est plus libre. Néanmoins, dès avant la révolution de 1910-11, elle avait, pour l'action sociale, un programme progressif, avancé et compréhensif, dégage de l'esprit de caste et n'aboutissant ni à l'agitation ni à la confiscation. Ce programme de l'Eglise était loyal à l'égard du peuple mexicain. Il se montrait généreux et désintéressé; aucune passion politique ne l'inspirait.

« Dès 1903, des délégués catholiques au Congrès National de Mexico proposaient la création de banques coopératives rurales. Cette même année, une assemblée catholique mexicaine se réunit à Pueblo : elle discuta, entre autres, la question des unions ouvrières, celle des Indiens et de l'enseignement industriel. De semblables Congrès furent tenus les années suivantes. A celui de 1906, vingt-neuf rapports furent présentés sur divers objets de l'action sociale alors engagée par l'Eglise.

Le Congrès de 1909, à Oaxaca, fut employé pratiquement tout entier à discuter le problème indien (*Policy of the Catholic Church in Mexico*, 1925, p. 3).

« C'est un groupe de délégués catholiques au Congrès de Mexico qui introduisit des propositions conférant un statut légal aux unions ouvrières, pourvoyant au repos dominical et aux Réparations ouvrières. Dans l'Etat de Jalisco, les catholiques avaient, en 1912, la majorité à la Législature : des lois furent votées pour protéger la propriété des veuves et des enfants, les droits des minorités et pour accorder un statut légal aux syndicats ouvriers. Il suffit de lire les publications catholiques de cette époque pour constater le zèle avec lequel le peuple et le clergé catholiques du Mexique se dévouaient aux problèmes sociaux quand ils jouissaient de la liberté d'action. En mars 1913, le Parti National Catholique, assemblé à Guadalajara, discuta un programme comportant l'autonomie municipale, les problèmes agraires, les banques coopératives rurales, la propriété des veuves et des enfants. Cette simple énumération montre à quel point, non seulement le parti, mais le peuple catholique du Mexique en était arrivé dans la solution des questions sociales du moment. Les Unions ouvrières catholiques du Mexique, dans leur congrès de Zamora en 1913 adoptèrent des résolutions contenant tout ce qu'il y a de juste dans l'article 123 de la constitution de Querétaro et allant même plus loin dans la protection des droits des travailleurs (*Policy of the Catholic Church in Mexico*, 1925, pp. 4, 5, 6, 7, 8) » (1).

(1) Cette constitution, qui régit actuellement au Mexique, fut promulguée le 5 février 1917. L'article 123, composé lui-même de trente « fractions », est une véritable charte du travail. Il établit notamment la journée de huit heures (de six pour les adolescents), le repos hebdomadaire, le salaire familial, l'égalité des sexes, le patrimoine familial inaliénable. (Note du traducteur.)

L'Eglise et la Politique.

Le clergé est calomnié.

On reproche sommairement à l'Eglise du Mexique de s'immiscer dans la politique. Mais on n'en donne jamais la preuve.

« Ah! Il est exact que, à l'époque espagnole, des hommes tels que l'évêque Las Casas, auquel le Mexique révolutionnaire a récemment élevé un monument public, firent de la politique au point de combattre les fonctionnaires coloniaux jusqu'au pied même du trône, pour assurer aux Indiens la justice et l'enseignement. Il est vrai aussi que, se prévalant de l'union très imparfaite existant alors entre l'Eglise et l'Etat, celui-ci excéda souvent les droits que lui assurait le Concordat, empiéta sur ceux de l'Eglise et se heurta à l'opposition de cette dernière. Il est vrai encore que certains personnages ont cherché à user de cette union à leur profit ».

Voilà ce qu'il y eut, et rien de plus.

« Si l'accusation se rapporte aux premiers temps de la Révolution, il est exact encore que des prêtres menèrent le combat contre l'Espagne, mais l'Eglise les condamna pour avoir déserté leur mission spirituelle et s'être mêlés à la seule espèce de politique que l'on comprit alors; la guerre (cent cinquante-cinq prêtres sont mentionnés dans *A travers de los Giglos*, v. 3, p. 775, comme ayant pris activement part à la révolution de 1810-1821. Hidalgo et ses consorts furent condamnés par proclamation de l'évêque-élu de Michoacan, Abad y Queipo, le 24 septembre 1810. *Coleccion Davalos*, v. 2, doc. 44). Il est vrai aussi que les évêques s'efforcèrent de sauvegarder les droits religieux contre les assauts révolutionnaires. Voilà ce qui est vrai, et rien d'autre ».

« Si l'imputation se réfère, enfin, à l'histoire révolutionnaire plus récente, il est exact aussi que l'Eglise est le seul défenseur des libertés civiles, politiques et religieuses qui se soit offert au pays contre les assauts des communistes et des athées. Le Parti Catholique du temps de Madero était une organisation laïque qui se proposait de procurer au Mexique, par les voies constitutionnelles, une législation plus juste et plus équitable. Madero le salua comme « le premier fruit de sa révolution ».

« Voilà en quel sens, non l'Eglise, mais les catholiques s'occupèrent de politique ».

L'Eglise et l'Etat.

« Quant à ce que déclare le Gouvernement du Mexique, en prétendant qu'il s'efforce de dissoudre une union entre l'Eglise et l'Etat et que l'Eglise aspire au pouvoir temporel, la réponse de l'histoire est obvie. Depuis 1857, il n'y a plus au Mexique d'union entre l'Eglise et l'Etat ».

Précédemment déjà, lorsque, en 1821, un gouvernement révolutionnaire voulut maintenir cet élément de l'union qu'était l'ancien droit de « patronage » de la couronne d'Espagne, afin de disposer de la nomination des évêques, l'archevêque de Mexico lui opposa son refus. L'année d'après, l'Episcopat entier rejeta de nouveau cette prétention. (*Concilio III Mexicano*, p. 569. Les gouvernements suivants s'efforcèrent d'obtenir ou de proclamer à leur profit le droit de nomination des évêques et des ministres du culte jusqu'à ce que, en 1857, la Constitution établit la séparation et que l'on passa à la politique d'expropriation).

« La Constitution de 1857 déclara dissoute l'union de l'Eglise et de l'Etat (art. 3). Elle reconnaissait néanmoins l'Eglise quoique séparée, comme ayant existence légale. Suivant la doctrine libérale alors en cours, aucune « personne légale » n'avait cette qualité par elle-même; c'était une fiction juridique et un octroi de l'Etat ».

« Or, ce que fait l'Etat, il peut le défaire et voilà ce que, par une conclusion logique de prémisses fausses, la Constitution de 1917 voulut faire. Elle ne reconnaît (art. 130) « aucune personnalité juridique aux institutions religieuses appelées Eglises » et les prive ainsi de toute protection légale contre les exactions de tyrans dont le dessein véritable et souvent avoué n'est point la séparation, mais l'asservissement de l'Eglise à l'Etat. (loi du 25 novembre 1926, art. 1).

« L'Eglise mexicaine, d'autre part, ne demande pas la restauration de l'union; elle réclame le système américain de la liberté religieuse. Cela ressort de l'adresse des Evêques à la Législature : « Quel est l'objet de notre pétition? disent-ils. Ce n'est pas la tolérance, ce n'est pas la complaisance, ce sont bien moins encore des privilèges ou des faveurs. Nous demandons la liberté, rien que la liberté, et la liberté pour toutes les religions... Un régime de restrictions contre la religion est un déni de liberté ».

« Egale en fausseté à la calomnie relative à l'enseignement et à la richesse est celle qui a pour objet les prétendues extorsions de la part du clergé mexicain. (Les Indiens furent exempts de la dime durant la période coloniale. Alaman, v. I, p. 23. Les autres classes n'étaient tenues qu'à la dime et aux prémices, le reste était volontaire. *Concilio III Mexicano*, Lib. III, tit. XII, § III). Les honoraires que le clergé paroissial était autorisé à percevoir étaient fixés : les prêtres acceptant davantage étaient condamnés à une amende du double de l'excédent. Les mariages à l'église paroissiale ne donnaient pas lieu à redevance. L'offrande habituelle des baptêmes était de 1 peso; celle des funérailles variait entre 5 et 12 pesos ».

Pour les Indiens, les offrandes coutumières étaient de la moitié de celles des Espagnols (Tarif de 1767). Quant à ceux qui ont observé la pauvreté du clergé de notre génération, ils n'ont pas besoin de statistiques pour savoir à quel point on le calomnie. Pour les autres époques, qu'il suffise de dire que le total des offrandes recueillies dans les églises par le clergé mexicain n'a jamais représenté même une donation d'un peso annuel par fidèle. Les offrandes aux baptêmes et aux mariages sont inférieures à celles d'usage aux Etats-Unis (*The Churchman*, publication épiscopale, citait dans un éditorial du 6 février 1915 un non-catholique, William Watson, qui avait passé environ huit ans à Puebla, Oaxaca, Guadalajara et Mexico. D'après son témoignage, les offrandes étaient les suivantes : baptêmes, de 33 à 39 cents, mariages, 2,50 à 3 dollars; durant les missions, baptêmes et mariages, étaient exempts de redevances ». Les œuvres d'éducation et de charité furent entretenues principalement, comme chez nous, par ceux auxquels leurs ressources permettaient de se montrer généreux. Quant au pauvre, il ne donnait que l'obole du dimanche à la collecte ».

« Il est vrai que, à l'époque espagnole, les évêques jouissaient souvent de grands revenus. Humboldt, *Political Essay on the kingdom of New Spain*, New-York, 1811, v. I, p. 173, donne ces évaluations : Mexico, 130,000 doubles piastres (évidemment pesos ou dollars); Puebla, 110,000; Valladolid, 100,000; Guadalajara, 90,000; Durango, 35,000; Monterey, 30,000; Yucatan, 20,000; Oaxaca, 18,000 et Sonora, 6,000. Ce dernier revenu provenait du Trésor public ».

« La dime, pour la période 1771-1789, accusait 1,584,048.90 dollars par an suivant Humboldt, *op cit.*, éd. ce 1822, v. 3, p. 96. Elle était ainsi répartie : un quart pour l'évêque, un quart pour le Chapitre, le reste se divisant en neuvièmes dont deux allaient au Roi, trois à la fabrique et à l'hospice de la cathédrale, et les quatre restants aux prêtres des paroisses (*Recopilacion de Indias*, Lib. I, Tit. XVI, Ley XXIII).

« Mais il faut ajouter que le surplus était attribué aux grandes institutions dont nous avons parlé. La construction d'hôpitaux et d'orphelinats paraît en effet avoir été l'œuvre favorite de beaucoup d'évêques, qui les soutenaient au moyen des revenus que laissait l'entretien de leur maison et l'administration de leur vaste diocèse. (Il était d'usage pour les évêques d'affecter tout excédent de revenus à des œuvres d'intérêt public. C'est ce qui explique qu'ils aient fondé tant d'écoles et d'hôpitaux. Citons par exemple l'hôpital San Andres. Il fut créé en 1779 par l'archevêque Haro, qui obtint du gouvernement le bâtiment, un ancien collège de jésuites. Le fondateur y établit 400 lits et les dota tous. En février 1790, ses donations avaient atteint le total de 459,586 dollars. Les fonds de l'hôpital s'élevaient à 1,454,657 dollars. Certaines de ses propriétés figurent dans la liste des confiscations mentionnée plus haut).

Les hôpitaux, particulièrement, étaient les meilleurs de l'époque; ils l'emportaient sur ceux d'Europe. Quelques-uns d'entre eux, qui existent toujours, sont considérés encore aujourd'hui comme des modèles d'adaptation au climat mexicain. Notons parmi ces merveilleux bâtiments celui de Guadalajara que les médecins, même des Etats-Unis, vont encore visiter pour étudier sa construction et sa distribution intérieure; il existe depuis trois cents ans et c'est une donation épiscopale ».

« Si l'on veut savoir où allaient les revenus de l'évêque Zumarraga, une de ses lettres nous l'indique (*Zumarraga. Estudio Biografico*, Garcia Icazbalceta, p. 215). Elle fut adressée en 1537 au roi d'Espagne : « Ce qui me préoccupe, dit l'évêque, ce qui fait l'objet de mes desseins et de mes efforts, c'est que, dans cette ville et dans chaque diocèse, il y ait un collège pour garçons indiens, où ils apprendront tout au moins la grammaire, et un grand établissement qui pourrait recevoir de nombreuses filles d'Indiens. » L'évêque put voir son désir réalisé en bonne partie. Ne passons pas non plus

sous silence la lettre de Geronimo Lopez au Roi dans laquelle, dès 1451, il se plaint de l'Eglise parce que le clergé a trop soigneusement instruit les Indiens, au point d'en faire d'excellents écrivains et de bons latinistes (*Collection de Documentos para la Historia de Mexico*, García Icazbalceta, p. 148).

» Rappelons-nous que les évêques étaient les gardiens responsables des fonds consacrés aux œuvres autres que celles des paroisses et des missions. Emportés par leur zèle, ils allèrent souvent fort avant pour assurer les progrès de la nation. On les trouve bâtissant des routes et même des aqueducs. Aqueduc de Durango en 1728. *Gaceta* d'avril 1728. Aqueduc de Valladolid, Morelia en 1788. *Bol. 3a Ep.*, v. I, p. 827)

» Si les pauvres du Mexique avaient été systématiquement dépouillés par les extorsions du clergé, comment expliquerait-on leur attachement à l'Eglise et à ses pasteurs, cet attachement que la censure la plus rigide ne parvient pas à cacher aujourd'hui à ceux qui observent ce qui se passe au Mexique? »

Les moyens d'action.

La Pastorale en vient ensuite à examiner les moyens de défense des catholiques mexicains. Pour ce qui est de l'arme électorale, son usage est parfaitement vain. « Le suffrage n'est pas respecté au Mexique; il n'atteint pas les gouvernements. Peu de citoyens y recourent, parce que leurs votes ne sont additionnés que s'ils sont en faveur des hommes au pouvoir ou lorsque ces gouvernants consentent à admettre l'existence d'une faible minorité ». Quant à recourir au glaive, l'Eglise fondée par le Prince de la Paix n'y peut consentir.

Excellente occasion pour les évêques américains de rassurer le peuple mexicain sur leurs intentions. Ils sont loin de songer, en effet, à réclamer l'intervention des Etats-Unis dans les affaires mexicaines.

« Ce que nous venons d'écrire, déclarent-ils, n'est pas un appel aux fidèles d'ici ou d'ailleurs en vue d'une action purement humaine. Nous n'interposons pas notre influence d'évêques ou de citoyens auprès des pouvoirs publics, où que ce soit sur terre et moins encore auprès de ceux de notre pays, pour les porter à intervenir à main armée au Mexique pour la protection de l'Eglise. Nous avons raconté l'histoire, défendu la vérité, développé les principes et averti ainsi la civilisation chrétienne que ses fondements mêmes sont assaillis et sapés; notre devoir est dès lors accompli. Pour le reste, Dieu choisira son temps et ses moyens. Le Mexique sera sauvé afin de remplir sa mission quelle qu'elle soit. Pour le moment, nous pouvons croire que cette mission consiste à donner

un grand exemple de patience chrétienne et à manifester la force d'une foi indomptable. Pour l'avenir, instruisons-nous de l'exemple d'autres nations qui passèrent par la même fournaise de persécution et reparurent triomphantes, prêtes à de grandes choses. La nation mexicaine montra jadis sa valeur par la rapidité de ses progrès dans la civilisation chrétienne. Le Mexique n'a pas à s'humilier, ni pour les jours de De Gante et Zumarraga, de Las Casas et Motolima, ni pour ceux de Junipero Serra, qui introduisit l'action missionnaire dans les contrées qui font aujourd'hui partie de notre pays. »

Conclusions.

La Pastorale vengeresse touche à sa fin. Elle se résume et montre l'Eglise du Mexique, pure de tout reproche, comme la grande bienfaitrice de son pays.

De son pays, oui, et surtout de ces terres aussi que les fluctuations politiques ont annexées aux Etats-Unis. C'est sur un ton d'émouvante gratitude que s'achève ce document magistral.

Citons encore ce passage : « Il y avait dans la nation mexicaine une âme, un esprit qui donna impulsion aux missionnaires de la civilisation le long d'une route alors marquée seulement par la trace de leurs sandales, mais qui est devenue la grande Route Royale de Californie — le *Camino Real*. Bâtissant sous l'inspiration de sa foi, cet esprit a laissé des monuments de l'histoire mexicaine dans les vieilles missions du Texas, de l'Arizona, du Nouveau Mexique et le long des côtes du Pacifique, de San Diego jusqu'à San Francisco. Pour nous, gens du Nord, ces édifices, bornes milliaires des premières missions chrétiennes sur notre sol, signaux de la religion et de la civilisation, sources généreuses d'une littérature ayant sa couleur et sa valeur propres, sont des trésors que nous honorons comme un riche héritage, noble lui-même et ennoblissant. Ces vieux souvenirs nous rappellent dans la langue espagnole que ce ne fut pas réellement l'Espagne, mais le Mexique qui envoya les *Padres* vers le Nord. Leur idiome castillan disparaît. Peu nombreux sont les descendants des braves gens venus avec eux pour écrire le premier chapitre de l'histoire de notre Californie, le chapitre de la beauté. Mais le souvenir n'est pas mort; il n'est pas perdu, l'itinéraire des pionniers qui donnèrent au Far-West les premiers martyrs et les premiers maîtres d'école de tout notre pays. C'est grâce à eux que nous partageons la gloire des premiers gestes de la civilisation chrétienne sur ce continent. Nous n'avons pas dénoncé, et nous ne dénoncerons pas la dette qui nous en reste à l'égard du Mexique. »

GIOVANNI HOYOIS.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La « Sainte Thérèse » de Louis Bertrand

On a raconté que frère Jean de la Misère ayant peint le portrait de la mère Thérèse de Jésus que l'on conserve, dit-on, à Valladolid, la sainte ne put se défendre de lui dire : Ah! mon frère, que Dieu vous pardonne de m'avoir fait si laide!

Assurément, Louis Bertrand ne s'attirera pas pareil reproche et je crois que la sainte eût aimé cette œuvre de si belle loyauté où son dernier historien l'a fait d'ailleurs souvent parler elle-même, où il s'applique avec une si haute conscience à montrer Dieu en elle. Sans doute, ce n'est pas une *Vie*, à proprement parler, encore bien qu'il eût suffi de développer le dernier chapitre consacré à l'*Action thérésienne* par le tableau des Fondations pour embrasser toute l'histoire de la célèbre Réformatrice.

Mais tel n'est pas le dessein de Louis Bertrand. Ce qu'il a voulu mettre en lumière, c'est le cas insigne et singulier de sainte Thérèse, son extraordinaire aventure qui fait d'elle la messagère du surnaturel la plus persuasive, la plus impressionnante, la plus irrésistible. C'est parce qu'elle nous ouvre les portes de ce monde inconnu

tout de suite, qu'elle nous y jette en plein; c'est parce qu'elle a expérimenté Dieu, tenu dans ses bras le Christ, vécu pendant vingt-cinq ans dans son intimité journalière, parce qu'elle ne disserte pas, ne théorise pas sur l'union mystique, mais la vit devant nous dans cette autobiographie qui est le miroir de son âme, c'est par cela que Louis Bertrand fut conquis, c'est pour cela, que laissant là le roman commencé, il a voulu montrer aux contemporains Thérèse la mystique et leur faire lire son message de l'au-delà.

* * *

Le « Louis XIV » de l'éminent écrivain, c'est de la littérature, une œuvre de royaliste, passionné pour la grandeur du Monarque. Le « Saint-Augustin », c'est de l'histoire, avant tout une reconstitution de l'Afrique chrétienne du IV^e siècle où est situé le grand Africain d'Hippone.

La « Sainte Thérèse », c'est de l'histoire mêlée d'apologie, c'est une apologétique historique d'une rare puissance. Il faut rendre justice tout d'abord à cette noble inspiration et saluer avec une reconnaissance émue l'illustre académicien qui veut être, à sa manière, avec l'autorité de son talent, devant le monde tourmenté de l'inquiétude religieuse, l'avocat et le champion

du catholicisme. Il a été pris par son sujet. Etudiant les brûlantes Confessions de la Carmélite, y appliquant ses facultés d'observation scientifique, exploitant à fond la psychologie de la sainte, il s'est senti subjugué par ce *témoignage* du surnaturel dont la déposition s'impose à tant de titres.

Il se trouve, en effet, que cette Voyante, élevée à des états prodigieux, n'est pas une névrosée, mais une merveilleuse intelligence, un des plus beaux génies de l'Espagne, écrivain de race, une femme d'Etat, si on peut dire, apte au gouvernement, organisatrice incomparable. Il se trouve que cette mystique de haut vol est la plus frappante incarnation du bon sens allègre et pénétrant, qu'elle déploie dans la description des phases de sa vie intérieure un esprit de critique infiniment judicieux, le réalisme espagnol le plus aigu. Louis Bertrand a senti au plus profond de lui-même qu'on ne peut se défendre honnêtement contre une ambassadrice aussi splendidement accréditée du Tout-Puissant et, coûte que coûte, qu'il faut lui rendre les armes.

Vous êtes des positifs, vous n'en croyez qu'à l'expérimentation, vous ne vous inclinez que devant des faits dûment constatés, vous êtes des scientifiques et vous vous en targuez sur tous les terrains. Mais alors, *tolle, lege*, prenez, lisez : voici une des plus extraordinaires intelligences qui aient paru en ce monde, elle dissèque les phénomènes mystiques dont elle est le sujet, elle les analyse avec rigueur, les définit, les classe, les juge sur pièces, les contrôle avec la sévérité du sens critique. Oseriez-vous la récuser? Comment décliner un pareil témoignage qui réunit toutes les conditions de la vérité? Cette femme, elle vous prend par la main, elle vous conduit d'un pas ferme jusqu'aux bords de l'infini, elle vous découvre un monde nouveau qu'elle a exploré et dont elle a rapporté les documents irréfutables : comment la lâcher et lui tourner le dos? De quel droit traiter d'hallucinée, de maniaque, ce puissant cerveau, si lucide, si fortement équilibré?

Comment expliquer ces visions, ces ravissements, ces illuminations, par les stigmates de l'hystérie? Mais, s'il est clair que ces états violents, ces trances mystiques s'accompagnent de troubles pathologiques et peuvent même aller jusqu'à disloquer la pauvre machine humaine, il n'est pas moins évident par contre qu'entre les radieuses communications de l'Esprit et les divagations des malades du cerveau, entre l'exaltante influence de la saine mystique et les déprimantes répercussions des névroses, il y a un abîme infranchissable!

De toutes les merveilles surnaturelles de la Vierge d'Avila, il reste, on le sait, un témoignage irrécusable : son cœur transverbéré, conservé dans une ampoule à Alba de Tormes, qui garde la trace visible de l'ouverture qu'y a faite le dard du chérubin. « Ce lambeau de chair, marqué d'un signe mystérieux, se rit des siècles et de la pourriture » comme des arguties de la fausse science.

* * *

Louis Bertrand ne s'est pas assigné d'autre tâche que de faire entendre ce témoignage de la sainte en la montrant dans toute sa force astreignante. Il y a parfaitement réussi. Il s'excuse de son incompétence, il n'est pas spécialiste en théologie mystique, il ne veut rien apprendre aux gens d'école, et peut-être bien que son livre n'en sera que mieux reçu par des esprits indépendants. On ne peut pas se défier de : a bonne foi, de sa probité intellectuelle, il inspire la confiance d'un homme qui s'est entouré de toutes les lumières désirables et qui, étranger à tout particularisme, sans préjugé ni prévention, apporte à l'examen des textes et des faits la plus consciencieuse attention.

Il a sur beaucoup d'écrivains qui se sont mêlés de ces questions cette supériorité de connaître à fond l'Espagne et l'espagnol et de saisir à fond le génie thérésien qui est toute l'Espagne de son temps concentrée en sa plus intéressante personnalité. Il l'a bien comprise, la grande Thérèse d'Ahumada, de la race des conquistadors, contemporaine, parente des « Américains », enfiévrés de conquêtes, il a compris les raffinements et les énergies de cette nature exceptionnelle, il l'a située dans son temps, sous Philippe II, engagée dans mille relations avec les gens du monde et les gens d'Eglise. Rien ne lui échappe de la psychologie thérésienne et il a pour la scruter le coup d'œil pénétrant, pour la raconter le don souverain de la clarté.

La clarté! René Benjamin disait l'autre jour qu'elle est le premier devoir de l'écrivain et comment ne pas lui donner raison? Les spécialistes eux-mêmes s'étonneront de la vigoureuse sim-

PLICITÉ avec laquelle l'auteur a exposé les phénomènes mystiques, ils admireront la précision de ses formules, ils seront forcés de reconnaître qu'il ne pouvait être à meilleure école, pour s'instruire en cette science occulte, qu'à celle de la *Mater spiritualium*, Mère de la spiritualité, comme le proclame le socle de sa statue à Saint-Pierre de Rome.

Il a réfuté sans peine, avec une indiscutable maîtrise, toute cette littérature pseudo-médicale qui s'est appliquée à travestir, à caricaturer la voyante d'Avila, qui a cherché l'explication des états les plus sublimes de l'intelligence dans les tares et les ignominies de l'érotomanie. Louis Bertrand a mis en pièces ces stercoraires d'un nouveau genre et a balayé leurs piètres élucubrations.

Il a vengé Thérèse par Thérèse elle-même, mise en pleine lumière et loyalement étudiée.

* * *

Il n'a pas manqué de signaler le rôle providentiel de la célèbre Réformatrice et il se fait qu'en justifiant sa mission au XVI^e siècle il a fortement marqué son opportunité, son adaptation à notre temps. Aux jousseurs et aux inventeurs de continents elle a dit : « Vous cherchez un nouveau monde? J'en connais un qui est toujours nouveau parce qu'il est éternel. O aventuriers, ô conquérants des Amériques, moi je tente une aventure plus difficile, plus héroïque que toutes les autres. Au prix de mille souffrances, pires que les vôtres, au prix d'une longue mort anticipée, je vais conquérir ce monde toujours jeune. Osez me suivre et vous verrez... Et vous qui niez Celui « par qui toutes choses ont été faites », je vous dis en vérité que je L'ai vu, et que, sans Lui, qui le soutient, votre bas monde, dont vous êtes si vains, va à la folie et à la ruine... »

A un monde perdu de voluptés, Thérèse a crié la joie qui est dans le trésor de la souffrance.

A un monde possédé de la fièvre de l'or, elle a crié la sublimité de la vie pauvre et détachée.

A un monde qui prétendait avoir trouvé le paradis sur terre, elle a foulé aux pieds ce paradis éphémère et révélé l'éternelle félicité.

Prenant le contre pied de toutes les aspirations de son temps, elle en a triomphé, elle a restauré la vie religieuse, remis en honneur l'état monastique, elle a propagé son idéal par toute l'Espagne, par le monde entier, elle l'a fait resplendir du fond de son cloître avec un tel éclat qu'il nous illumine encore. Elle a réagi contre tous les courants de l'époque et a fait reculer le protestantisme. Son action a dépassé les monastères, pénétré le monde, envahi la Cour espagnole, elle a fait de Philippe II un moine couronné, un saint que l'Eglise a pensé canoniser. Ses écrits ont, pendant des siècles, éclairé, réconforté les âmes, ils faisaient les délices des siècles précédents, ils sont remis en honneur, à notre époque, et ce ne sera pas le moindre mérite de Louis Bertrand d'y avoir ramené l'attention et les sympathies de ses contemporains.

On ne peut lire Thérèse sans l'aimer, elle rayonne l'esprit le plus alerte et le plus fin, l'âme la plus vaillante et la plus ardente, le cœur le plus chaud et le plus tendre. Sa sainteté fut le travail obstiné de toute sa vie, ses extases eurent pour rançon d'exprimables souffrances, elle connut toutes les amertumes, toutes les persécutions, toutes les angoisses, elle ne crut pas acheter trop cher le bonheur éternel qui l'avait ravi dès son enfance.

Sa foi a soutenu l'Eglise vacillante de son époque. Elle est capable de soutenir la nôtre encore plus ébranlée.

Avoir rapproché de nous Thérèse d'Avila, nous l'avoir montrée dans la grâce incomparable de sa nature et la richesse incomparable de sa grâce surnaturelle, dans la splendeur de ses révélations célestes, dans la puissance de son action providentielle : c'est plus qu'un beau geste qui honore l'artiste de la plume, c'est un grand acte d'apostolat qui honore le chrétien.

J. SCHYRGENS.

L'avenir de l'Europe

D'après un article de M. Ch. Eckert : L'Europe dépeuplée de sa primauté économique dans le monde, dans l'Abendland.

La guerre mondiale a duré 1,326 jours. Il y a eu 5 morts d'hommes par minute, 12 millions de mort au total, y compris celles dues à la famine et aux privations de tous genres.

La situation de ceux qui ont survécu se ressent toujours de ces

années d'épreuves. L'époque d'avant 1914 nous paraît à l'heure actuelle un beau rêve de notre enfance.

Jamais les liens étroits unissant les destinées des pays à l'économie mondiale n'avaient été constatés jusqu'à la période d'après-guerre avec autant de netteté.

Certes, dès la fin du XIX^e siècle, les indices d'un déplacement du centre de gravité économique de l'Europe vers le Nouveau Monde n'avaient pas fait défaut. Ces indices s'accroissaient au début du XX^e siècle. Pourtant l'Europe, appuyée sur sa puissance militaire, sur la force morale de sa race, imposait toujours sa volonté au reste du globe.

C'est la Grande Guerre qui, en très peu de temps, a « détroné » la vieille Europe, transformée en un monceau de ruines.

En éclatant, la Grande Guerre ébranla toutes les bases sur lesquelles l'économie mondiale avait reposé jusque-là, rompant les liens qui reliaient les peuples les uns aux autres, orientant toute la vie sociale vers les buts de guerre, asservissant aux nécessités militaires toute l'économie.

La mobilisation à elle seule astreignit au service militaire directement et indirectement 65 millions d'hommes transformés de producteurs en consommateurs. L'aptitude européenne au travail fut par là affaiblie incommensurablement, tant du point de vue physique que du point de vue moral. Ce fut un désastre incomparable.

Que dire du fait que les sciences techniques furent utilisées non en vue du progrès, mais de l'anéantissement? Un matériel de guerre sans précédent comme dimensions devint l'instrument de l'appauvrissement de peuples entiers.

La disparition de toute sécurité quant à l'échange de marchandises joua un rôle à peu près aussi important. Dans la période d'avant-guerre, l'économie avait eu pour base la confiance : tous les peuples civilisés étaient censés former une grande communauté. Avant 1914, gouvernants et gouvernés avaient plus ou moins cessé de croire, dans leur for intérieur, à une grande guerre entre Etats cultivés. Si elle éclatait, pensait-on, ce serait une guerre d'Etat à Etat, non de peuple à peuple. La guerre de 1914-1918 a montré qu'il en était tout autrement; et le concept de la propriété privée a de ce fait, en ce qui concerne les citoyens des pays ennemis, profondément évolué. Par là furent ébranlés quelques-uns des piliers sur lesquels reposait tout le système économique mondial.

D'autre part, les entraves et barrières érigées au cours de la guerre entre peuples engendraient nécessairement en eux la tendance à se passer des importations étrangères, à monopoliser les dépôts de matières brutes.

Les trésors et les valeurs économiques de toute nature qui reposent à l'heure actuelle au fond des mers sont fort insignifiants, si on les compare aux pertes subies par les régions foncièrement européennes.

Cependant, les pays se trouvant en dehors du cercle de feu faisaient un grand effort pour fournir aux belligérants des matériaux de guerre et d'autres produits, augmentant par là très sensiblement leur production.

Plus la guerre se prolongeait, plus naturellement, les sentiments de solidarité entre peuples se combattant — peuples naguère reliés non seulement par des intérêts économiques, mais par les liens de la parenté — étaient anéantis.

Et que dire des peuples d'Afrique et d'Asie appelés par les nations de l'Entente à leur secours pour combattre d'autres Blancs!!

Certes, tous ces phénomènes, tous ces changements ne se sont pas effectués en un jour.

On peut distinguer dans les quatre années de guerre plusieurs courants économiques.

Tout d'abord, ce sont partout les premières impressions de la catastrophe mondiale. On espère toutefois que la lutte ne sera pas de trop longue durée, que la vie va sous peu reprendre ses anciennes formes. La vie économique mondiale paraît s'être arrêtée et attend.

Mais la guerre se prolonge et si l'Entente ne parvient pas à écraser par sa masse les Centraux, toutes les victoires que ceux-ci remportent ne parviennent pas non plus à réaliser le succès stratégique nécessaire.

Dès 1914, on constate que les peuples doivent se préparer en vue d'une lutte bien longue.

* * *

Du début de 1915 au milieu de 1917, c'est une seconde période qui se déroule. Elle est caractérisée par une *soif de marchandises*

qui de tous côtés ne fait que croître. Aussi le nombre de denrées et marchandises décroît-il incessamment.

Alors, tous se précipitent pour se saisir des dépôts encore disponibles. On séquestre, on achète récoltes et minerais. On tâche d'intensifier la production en dehors des régions des hostilités. Des possibilités d'enrichissement stimulent les audacieux et les téméraires. Pour des raisons diverses, où la spéculation joue un rôle important, hausse des prix partout.

Dans la seconde moitié de 1917 la situation devient de plus en plus pénible. La vie économique du monde entier est en danger. Les peuples se rebiffent devant la souffrance. L'idée d'*auto-détermination* commence à faire tache d'huile.

Les possibilités d'échange par mer deviennent de plus en plus limitées. Les Puissances alliées et associées luttent pour la possession des matières premières avec un acharnement croissant.

La Hollande, la Suisse, la Scandinavie sont rationnées. La guerre sous-marine sans restrictions contribue aussi à augmenter le désarroi général et à rendre plus pénible encore la situation des neutres.

Plus les Etats d'outre-mer sont séparés de l'Europe, plus ils commencent à se retourner vers l'Asie, l'Amérique, l'Australie, moins ils sont affectés par le chaos européen.

La débâcle des Centraux éveille des espérances exagérées chez les vainqueurs; des traités de paix sont imposés, balcanisent l'Europe, et y multiplient les régions économiques séparées. Comme destructrices d'un Passé historique qui avait fait ses preuves, les Puissances alliées et associées se sont montrées sans rivales.

Seulement, l'entreprise n'a pas réussi. Les peuples aveuglés par la haine et menés par des imbéciles ont créé un état de choses renvoyant la reconstruction économique, le rétablissement des forces productives de l'Europe à un avenir éloigné.

Les vainqueurs s'abandonnèrent pour quelque temps à l'ivresse de la victoire, l'Europe Centrale se vit au seuil de la famine et d'un désastre général.

Partout se manifestèrent des tendances à l'autonomie économique, intérêts économiques et aspirations nationalistes marchant de pair.

La réalité ne tarda pas à châtier les fautes commises. On avait compté sans la diminution de la capacité d'achat des consommateurs. Les échanges ne tardèrent pas à s'en ressentir très notablement. Les marchandises s'accumulèrent qui ne trouvaient pas d'acheteurs. Une prospérité factice prit vite fin.

Une crise mondiale éclata en 1921, des tempêtes de fièvres malignes émergeant du foyer de contamination allemand et ravageant toute la *weltwirtschaft*.

L'Amérique eut vite fait de surmonter ladite dépression. D'autres Etats d'outre-mer furent à peu près aussi heureux, grâce surtout au néomercantilisme de leurs gouvernants. L'Europe seule resta en proie à une détresse économique qui ne faisait que croître.

L'Amérique passa au premier plan. L'Amérique qui les premières années de guerre s'était enrichie à servir de fournisseur aux belligérants, qui avait ensuite passé à son industrie des commandes gigantesques, qui avait joué dans l'issue de la lutte un rôle décisif, qui, après la fin des hostilités, était restée le vainqueur économique.

Comme fournisseurs des denrées alimentaires et des matières brutes, les Etats-Unis sont le premier pays au monde sur tous les marchés du globe. Ils sont aussi devenus le pays industriel le plus puissant de la terre. Le marché intérieur américain est le plus grand du monde. L'Amérique est aussi la première Puissance capitaliste de l'univers.

À côté des Etats-Unis, le Canada avec ses immenses forêts, ses champs de blé à perte de vue, ses pêcheries, ses fourrures, acquerra sur les marchés une importance de plus en plus grande par son minerai de fer et son nickel.

Ajoutons-y des pays comme l'Argentine, le Brésil, le Chili dont l'importance du point de vue économique et l'ascendant général ne font que croître. Puis viennent : véritable « Europe de l'au-delà des mers », le Japon, vainqueur au début du siècle d'un peuple blanc, frappé, par un désastre sismique au moment où il se voyait à la tête du mouvement panasiatique; à certains égards, l'Australie même, enfin, la Chine qui, malgré ses luttes entre maréchaux, s'affirme de plus en plus à Pékin (conférence douanière), à Genève, au sein de la Commission de l'opium, comme un Etat avec lequel il faudra sérieusement compter. C'est en

Chine qu'est en train d'être érigée la citadelle intellectuelle d'où se propageront les idées de résistance à l'envahisseur étranger. Le principe d'autodétermination a, morcelé l'Europe centrale : en Asie, il appelle les masses à se défendre contre la culture caucasienne. Désunies encore à l'heure actuelle, elles feront de plus en plus bloc.

La vague d'aspiration à la liberté qui déferle à travers le monde a aussi atteint les peuples noirs et bruns.

Le soulèvement contre l'emprise européenne s'est étendu, outre les Mongols et les Malaisiens, aux habitants de l'Afrique et de la Polynésie. Grèves, boycottages, révoltes contre l'Européen sont à l'ordre du jour partout.

La *Weltwirtschaft* se déseuropéanise : voilà le mot : C'est sur le Continent qui avait jusqu'ici possédé la suprématie que les suites de la grande catastrophe se manifestent de la façon la plus nette et la plus tangible.

Rien d'étonnant dès lors que la part de l'Europe dans le commerce mondial ait au cours des dernières dix années sensiblement décliné. Vraisemblablement ce processus va durer.

Naïvement, l'orgueil européen s'était longtemps complu à voir dans l'Europe l'*omphalos* du monde. Il avait fait table rase du passé, oublié les splendeurs de Babylone et des rives du Nil, coïncidant avec une période où notre continent était encore plongé dans la barbarie. Il ignorait jusqu'à une époque toute récente que de Charlemagne jusqu'à nos jours, il s'est écoulé quatre fois moins de temps que n'en comporte l'histoire de l'Egypte antique et civilisée.

Les mesures d'ordre intérieur ayant trait à la politique économique mises à part, la détresse de l'Europe ne saurait être soulagée que par son unification. Notre continent prédestiné par la nature et la technique à l'unité, il souffre depuis la fin de la guerre d'une pléthore de particularismes nationaux. Que d'Etats qui, en Europe centrale et dans l'Est européen, ont succédé à ces trois grands empires : Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie! Au caractère peu satisfaisant des frontières nouvelles, il ne pourra être, à la longue, remédié qu'en conciliant les antagonismes, en créant une unité fédérative qui permettrait à cette partie du monde de se développer conformément à ses intérêts.

A l'accord de Londres, à ceux de Locarno, premiers tâtonnements, devront succéder une réorganisation de la politique commerciale des Etats, la renonciation à un protectionnisme exagéré, des accords entre les dirigeants de la vie économique européenne au sujet des marchés mondiaux.

Pour ne pas devenir en quelques dizaines d'années, un appendice de l'Asie, l'Europe, au lieu de lutter pour l'hégémonie dans son propre sein, devra se considérer comme un tout et agir en conséquence.

Une nouvelle orientation dans le sens d'une étroite collaboration s'impose. Le développement de la *Weltwirtschaft* pourra alors aboutir à un équilibre d'un nouveau genre, basé sur un accord entre parties du monde, accord en vertu duquel chaque pays et chaque continent serait de nouveau intéressé à la prospérité des autres.

L'Europe a perdu son hégémonie; elle doit désormais la partager avec d'autres. L'unification réalisée, beaucoup de tâches continueront pourtant à solliciter son attention mais elle pourra être assurée d'un avenir meilleur après les souffrances des douze dernières années.

ALLEMAGNE

Les associations patriotiques

D'après un article de XXX : Les Associations patriotiques et militaires en Allemagne, dans la Revue universelle, du 15 mars 1927.

L'extraordinaire penchant de l'Allemand à l'association produit son résultat naturel : une floraison fantastique de groupements et de ligues de toutes sortes dont quelques-uns possédant des effectifs considérables. Ces associations allemandes dépassent de façon incalculable leurs similaires de France, et cela quel que soit leur terrain : politique, commercial, industriel, agricole, etc.

Elles sont, en outre, des associations *militaires*, une véritable réserve destinée à compléter la Reichswehr.

Dès 1920, les chefs de l'armée allemande ont tâché de faire de la petite armée de métier que leur avait laissée le traité de paix une armée de cadres de tout premier ordre, d'abord; d'obtenir l'embrigadement et l'instruction militaire de la jeunesse, ensuite.

Il en est résulté un essaim d'associations diverses, se décomposant en — pour ne parler que de celles de droite — associations d'auto-protection, d'anciens combattants, de tireurs, de cavaliers, d'aviation.

L'autorité militaire veille surtout à ce que ces associations travaillent à l'instruction militaire; l'administration civile leur prête son appui matériel et moral.

En ce qui concerne le gouvernement, il y a certainement appui sans réserves de la part des ministres appartenant aux partis de droite et même souvent au Centre ou au parti démocrate. Il paraît en être de même parfois des social-démocrates eux-mêmes.

* * *

Commençons par les associations d'auto-protection (*Wehrbande*). Ce sont des sociétés d'anciens combattants dont la structure et l'organisation sont toutes militaires. Leur but principal, plus ou moins avoué, est certainement le culte des vertus guerrières, l'éducation militaire de tous les hommes dans la force de l'âge. Examinons successivement les principales d'entre elles :

1° *Stahlhelm* (casque d'acier). Cette association d'anciens combattants fondée en 1918 comptait un million de membres au moins, il y a un an. Elle est d'ordre tout militaire, elle possède une hiérarchie d'officiers et de sous-officiers, organise des exercices divers deux fois par semaine en moyenne, et parfois de grandes « journées » avec fêtes et défilés de parade, et dispose d'énormes ressources financières. Théoriquement neutre au point de vue politique, elle est certainement et indubitablement monarchiste. Elle possède deux filiales, dont l'une : le « Jeune casque d'acier », composée de jeunes gens n'ayant pas été soldats et qui constitue la réserve de l'avenir et est l'objet des soins les plus assidus. L'effectif de ce *Jungstahlhelm* est évalué à 200,000 hommes.

Malgré sa grande discipline, une scission s'est produite au sein du *Stahlhelm* en 1923-24. A cette époque, Ludendorff et ses partisans firent bande à part et fondèrent le :

2° *Frontring*. Celui-ci est officiellement raciste et antisémite. Les Juifs en sont exclus. Le général Ludendorff est également connu pour ses sentiments violemment anticatholiques. Les effectifs du *Frontring* ne dépassent pas 250,000 hommes. Cette association dissidente n'est pas en bons termes avec l'autorité militaire ou civile.

Vient ensuite le :

3° *Wehrwolf*. Ce « Loup-garou » est organisé à peu près comme le *Stahlhelm*. L'équipement est généralement moins complet et bien moins soigné. La grande majorité a passé au camp raciste, mais l'unanimité ne régnait pas au sein du *Wehrwolf*, où l'organisation est très décentralisée et qui sert presque partout de trait d'union et de liaison entre le *Stahlhelm* et le *Frontring*.

Si les exercices auxquels se livre le *Wehrwolf* sont moins sérieux et moins fréquents que ceux des associations ci-dessus étudiées, l'action morale est plus poussée : cours, conférences, réunions sportives, etc. On prêche à ces jeunes gens la haine la plus implacable contre la France et plus encore peut-être contre la Pologne. Les scandales des assassinats de la Sainte-Vehme, dont le procès s'est déroulé à Leipzig, en octobre 1926, jettent une hueur inquiétante sur le fanatisme inouï des membres du *Wehrwolf*. L'effectif total est de 200,000 à 300,000 hommes.

4° La *Deutschnationale Bismarck jugend*. Encore une association de jeunesse inféodée au parti nationaliste, d'allure rigoureusement militaire, à discipline très stricte, très riche, très bien habillée et équipée. Elle se recrute beaucoup dans l'aristocratie prussienne; son effectif total atteint 150,000 hommes.

5° *Jung deutscher Orden*. L'organisation de cet ordre est calquée sur celle du célèbre ordre teutonique. Le chef porte le titre de grand-maître, les membres se tutoient, font des sortes de pèlerinages à Marienburg, la forteresse de l'ordre médiéval, et portent sur leur uniforme, à titre d'insigne spécial, l'ancien écusson des chevaliers.

C'est peut-être dans ce « jeune ordre teutonique » qu'on trouve le plus de fanatisme national et de discipline morale; en politique, il est, prétend-il, au-dessus des partis, et son grand-maître Mahraun a prononcé à ce sujet un discours retentissant, en juillet 1925. Depuis lors, il a blâmé les tractations soviétophiles.

de la Reich-wehr et s'est prononcé — à des conditions qu'on devine — pour un rapprochement avec la France.

Le *Jungdeutscher Orden* compte environ 200 mille membres. Il existe encore certaines autres associations analogues, dont plusieurs théoriquement dissoutes (*Wiking, Olympia*) et dont on peut évaluer le nombre des adhérents à 500,000 hommes.

Au total, c'est donc 2,500,000 hommes environ que comprend l'ensemble des associations d'auto-protection réactionnaires, travaillant de façon intensive à l'instruction militaire des anciens combattants, recevant leurs directives des autorités militaires, parfois exécutant des manœuvres en liaison avec la Reichswehr, laquelle tient à leur disposition des armes portatives et des mitrailleuses, constituées en dépôt secret chez des particuliers. Un scandale éclate-t-il à ce propos, il est promptement étouffé. Ces sortes de maladresses sont du reste évitées avec soin.

Voyage-t-on un tant soit peu en Allemagne, en observateur attentif, on ne tarde pas à se convaincre de la réalité et de la fréquence des exercices pratiques auxquels se livrent les associations énumérées plus haut.

Fort instructifs sont aussi les discours prononcés au cours de certaines grandes manifestations. Parlant, dans une grande ville de la Prusse à l'occasion d'une manifestation du « Casque d'acier », dans laquelle on a vu défiler au pas de parade 7 ou 8,000 hommes, M. Walter Kuhke termine son allocution en s'écriant qu'il faut se préparer au combat et que seuls, le fer et le sang pourront délivrer « nos frères asservis ». Même langage tenu par le comte Siegfried d'Eulenburg : « liberté et revanche » : tels sont, proclame-t-il, les buts d'aujourd'hui. M. Erich Lckau définit le rôle du *Jungstahlhelm* ainsi : « nous faisons des exercices et des marches pour être prêts... quand la patrie aura besoin de nous ». Pour M. Frédéric Weber, le *Stahlhelm* aura pour rôle de renforcer la Reichswehr, en première ligne pour porter ses effectifs sur le pied de guerre et pour combattre dans ses rangs ». M. Espe, parlant devant les membres du *Wehrwolf* et de la *Bismarckjugend* espère voir le drapeau allemand flottant de nouveau sur la cathédrale de Strasbourg. Etc., etc.

* * *

Voilà pour les organisations de droite dites patriotiques (*Vaterländische Verbände*.)

Voyons maintenant le côté républicain :

7^o La *Reichsbanner* dont le drapeau est le nouveau drapeau officiel mérite une mention à part. Constituée par les groupements des trois partis (centre, démocrates, socialistes) qui défendent la constitution de Weimar (1919), elle est destinée à défendre la république et le drapeau noir-rouge-or. En 1926, elle comptait 3,500,000 adhérents. Bien qu'il n'y ait aucun rapport entre cette *Reichsbanner* et des associations genre *Stahlhelm* exigeant une participation assidue à des exercices militaires, cette organisation a pris peu à peu des allures plus militaires, s'est hiérarchisée et disciplinée et se livre elle aussi à l'instruction et à l'éducation sportives de la jeunesse. Nettement républicaine elle est indubitablement patriote, ainsi que le démontrent une série de manifestations, dont quelques-unes pour le rattachement de l'Autriche et même pour le soutien du « Deutschtum » en Alsace.

C'est la république démocratique qui fondera dans l'avenir la Grande Allemagne, déclaraient au cours d'une campagne électorale récente deux chefs de la *Reichsbanner*, en précisant qu'il s'agit là d'une Allemagne s'étendant « de l'Adige au Danemark et de la Meuse au Niémen ».

Le *Reichsbanner* n'arrive pas encore à rivaliser avec les « militaristes » par son organisation militaire : elle rivalise pourtant avec les nationalistes du point de vue de son pangermanisme.

8^o Le *Roter Frontkämpferbund* (Association rouge des anciens combattants) est une organisation communiste, complètement inféodée à la III^e Internationale. Elle compte 120,000 membres, poursuit d'une haine violente la *Reichsbanner* et, se conformant apparemment à un mot d'ordre de Moscou —, garde une attitude plus réservée à l'égard des organisations de droite. On sait en effet que, tout en se honnissant, bolchéviks russes et réactionnaires allemands restent liés par une espèce d'entente militaire contre les Puissances occidentales et surtout contre la Pologne.

* * *

Presque tous les régiments de l'ancienne armée allemande ont leur « association des anciens du régiment ». Ces groupements

n'ont pas de couleur politique, mais constituent un instrument excellent pour conserver et fortifier le patriotisme et maintenir l'union entre officiers et soldats. Ce sont des cellules de cohésion patriotique et militaire, et le nombre de ces *kriegervereine* — théoriquement *überparteilich*, en réalité très réactionnaires — est formidable : un régiment a parfois 2, 3 ou 4 associations différentes.

* * *

Les *Schützenvereine* (sociétés de tireurs) sont de caractère essentiellement local. Dans toute commune un peu importante existe un stand où les membres de la *Schützengilde* (*Schützenverein*), viennent s'exercer le dimanche. L'autorité militaire leur prête de temps en temps ses propres champs de tir, ce qui attire à ces sociétés de très nombreux individus qui répugneraient à entrer dans des associations militaires et politiques.

Les *Reitervereine* (association de cavaliers) qui ont une importance toute spéciale dans les grandes contrées d'élevage et qui organisent de grandes démonstrations (jusqu'à 2,000 cavaliers parfois) lors de voyages de personnages importants, sont des centres d'instruction de cavalerie fort bien organisés et menés, dont le rôle complète celui des *Stahlhelm, Wehrwolf* et autres *Bismarckjugend* au point de vue de l'instruction militaire.

* * *

Passons à l'aviation. L'intérêt qu'y prend la population allemande est incroyable. Des sociétés d'aviation existent dans toutes les localités tant soit peu importantes; elles organisent des conférences, des démonstrations et — dès que leur importance le leur permet — des écoles de pilotage : planeurs et avions sans moteurs d'abord, puis avions à moteur auxiliaire, enfin avions réels. Le nombre de ceux qui se livrent au sport de l'aviation est incalculable. Les grands concours de vol à voile sont suivis avec passion. Les *Fliegervereine* interviennent dans toutes les questions intéressant l'aviation commerciale, et c'est, pour une bonne part, grâce à leur activité aux formes très diverses, que l'aviation commerciale peut devenir si prospère en Allemagne et que les ressources en pilotes y sont si grandes (quelle menace pour la France en cas de guerre!).

Les *Fliegervereine* sont groupés en cartels par où les efforts et la propagande sont centralisés.

* * *

Résumons-nous :

La ligue communiste exceptée, toutes les associations que nous venons d'étudier sont destinées à coopérer à la préparation de l'Allemagne à la guerre, consciemment ou non.

L'instruction militaire des réserves allemandes se fait dans les associations civiles.

Le général von Seeckt voulait que, quand l'heure sonnerait, toute l'Allemagne, Allemagne monarchiste, Allemagne républicaine, fût prête moralement et matériellement à se grouper derrière le gouvernement et la Reichswehr. En 1924 encore, toutes les associations étaient réactionnaires; depuis la *Reichsbanner* a pris naissance et groupe dans son sein tous ceux qui ne voudraient jamais s'enrôler dans des associations monarchistes.

Dès lors, von Seeckt a su se rendre populaire dans la *Reichsbanner* elle-même; d'autre part celle-ci donne des preuves toujours nouvelles de son patriotisme et développe de jour en jour sa valeur militaire encore faible. Dans l'esprit des dirigeants de la Reichswehr, elle constitue la réserve de seconde ligne.

Avec le temps, toute la jeunesse allemande sera enrégimentée dans le *Stahlhelm* et les organisations stahlhelmoïdes d'une part, dans la *Reichsbanner* de l'autre. Déjà ils fraternisent pour bien des questions extérieures; le jour où la guerre se présentera, leurs drapeaux respectifs fraterniseront au service unique de la patrie, et le successeur de von Seeckt pourra compter sur l'Allemagne entière, unie moralement et instruite militairement.

Il n'est pas jusqu'au drapeau communiste du *Roter Frontkämpferbund* qui ne puisse lui aussi se joindre aux deux autres au cas possible d'une guerre germano-soviétique contre la Pologne.

POLOGNE

Le corridor

D'après un article de Sir Ronald Donald : Les Cachoubes du Corridor, dans *The Contemporary Review*, de mars 1927.

Les Cachoubes sont au nombre des peuples riverains les plus anciens de la Baltique. Ils habitent ce qu'on appelle le « Corridor » polonais : la nouvelle province polonaise du Starosta des Mers. Ils ont plus de droits naturels à ce Corridor que quelque autre race que ce soit. Avant la guerre, les Polonais d'Allemagne avaient tâché de faire d'eux leurs alliés politiques; aujourd'hui, ce sont les Allemands qui recherchent leurs sympathies.

La Cachoubie est d'accès quelque peu difficile. On y arrive le plus facilement de Dantzig. En quittant la ville libre, on passe devant Zoppot, ce Monte-Carlo de la Baltique. Plus loin, c'est Gdynia, le nouveau port polonais. Encore plus loin, c'est la frontière du territoire dantzigois; cent mètres encore, et ce sont les douanes polonaises. On examine deux fois les passeports et on fouille deux fois les bagages, et ce, bien que Dantzig et la Pologne fassent partie d'une seule et même union douanière! Il est vrai que ces formalités stupides sont plus compliquées encore si du Corridor on pénètre directement en Allemagne.

Pour arriver jusqu'en Cachoubie, il faut, une fois entré dans le Corridor, tourner vers le Sud. Il fut un temps où les ancêtres des Cachoubes occupaient toute la Poméranie et la région entre la Vistule et l'Oder, limitée par la Baltique au Nord et la Netze et la Warthe au Sud. Aujourd'hui, les Cachoubes sont 110,000 et habitent la partie Ouest du Corridor. A mesure qu'ils se rapprochent de la mer, ils sont moins nombreux. Ils ont préservé des traits caractéristiques spéciaux, tant physiques que psychologiques : leurs mœurs, leur façon de parler et de vivre. En quoi ils ont été aidés par leur religion : ils sont restés catholiques, alors que la Prusse orientale est en grande majorité de confession protestante.

Le pays est pittoresque, froid, inhospitalier. On l'a comparé à une petite Suisse. Au centre de la Cachoubie, il y a un plateau montagneux. Les pluies sont abondantes; aussi de nombreux cours d'eau prennent-ils naissance dans ces régions.

Les terres les plus riches appartiennent toujours aux Allemands; qui sont, il faut le dire, les seuls à cultiver leurs domaines rationnellement. Dans certains cas, le même domaine appartient à la même famille depuis sept siècles. Quelques-unes des plus anciennes familles du pays sont d'origine cachoube.

La population cultive surtout la pomme de terre, le seigle, l'avoine; le climat est défavorable pour le froment; l'orge est négligée presque entièrement. Les pâturages sont médiocres et on s'occupe peu d'élevage. Beaucoup de porcs sont toutefois vendus à Dantzig pour être revendus sur le marché anglais.

Les Cachoubes — et c'est leur malheur — n'ont ni le sens politique très développé, ni le don de la systématisation et de l'organisation, en quoi ils diffèrent des Allemands de façon frappante. Ils n'ont été ni polonisés, ni germanisés. La féodalité n'a disparu chez eux définitivement que depuis le milieu du XIX^e siècle.

Les données statistiques à leur sujet diffèrent selon leur origine polonaise ou allemande. Les Polonais rappellent qu'avant la Grande-Guerre, les Cachoubes n'avaient pas envoyé un seul député allemand siéger au Reichstag. Aussi les Polonais prétendent-ils que la Cachoubie est indiscutablement polonaise. Ils en concluent qu'ils ont sur ce pays des droits historiques. Il a fait partie de la Pologne d'une façon ou d'une autre depuis le XI^e siècle. Il fut, il est vrai, conquis par les chevaliers de l'Ordre teutonique en 1308, mais retomba sous la domination polonaise en 1454, pour être repris par la Prusse en 1772 et redevenir polonais par le traité de Versailles. « Arithmétiquement parlant », la Cachoubie a donc été trois cent dix-huit ans polonaise et deux cent nonante-quatre ans allemande. Mais les Allemands répondent que la période de leur domination est celle qui a vu l'apparition des institutions parlementaires, l'industrialisation de l'Europe et les progrès « révolutionnaires » des sciences. Ils ajoutent que jamais les Cachoubes ne furent absorbés par la Pologne.

Il a peu été question des Cachoubes à la Conférence de la Paix. S'il avait été fait droit intégralement aux desiderata des Polonais,

les Cachoubes auraient été noyés dans la masse allemande habitant la Prusse orientale et la Prusse occidentale et « transférés » *ex hypothesi* à la Pologne. C'est à M. Lloyd George qu'on doit le refus opposé aux revendications polonaises et la création du Corridor : les compatriotes de Mickiewicz ne le lui ont jamais pardonné.

Les Cachoubes ayant été de longue date en bons termes avec les Polonais, le traité de paix ne s'est pas occupé d'eux et ne leur a assuré aucun régime d'autonomie.

Les Cachoubes accueillirent avec enthousiasme l'occupation de leur pays par les troupes polonaises en janvier 1920, mais il faut dire que depuis ils ne sont pas sans avoir éprouvé des déceptions. Aujourd'hui les fonctionnaires polonais leur sont aussi antipathiques que l'étaient autrefois les *beamten* allemands.

L'administration a baissé comme qualité. Son « efficience » est moins grande. Les taxes locales sont plus élevées que jadis, et les Cachoubes trouvent de la difficulté à écouler leurs produits agricoles. Ils se sentent vivre, à proprement parler, dans le goulot d'une bouteille et ne peuvent commercer en liberté ni avec la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne, ni avec leur ancienne métropole, Dantzig.

Il faut cependant dire que s'il y avait plébiscite, aujourd'hui que des milliers d'Allemands sont partis et ont été remplacés par des Polonais, ce plébiscite donnerait une majorité polonaise. Mais les Cachoubes ne voteraient pas à l'unanimité pour la Pologne. Et le militarisme polonais leur est aussi antipathique que l'était le militarisme prussien.

Les Cachoubes continuent à former une communauté quelque peu primitive. Ils veulent qu'on les laisse en paix cultiver leurs champs; ils veulent aussi conserver leurs habitudes et ce qu'ils ont de caractéristique. Leurs griefs d'avant-guerre avaient été provoqués par la politique réactionnaire de la Prusse. En ce temps-là la propagande nationaliste polonaise trouvait parmi les Cachoubes de vifs échos. Actuellement, ils sont d'avis que du point de vue économique, ils étaient dans une meilleure situation sous le régime allemand; peut-être aussi estiment-ils que l'Allemagne envisage aujourd'hui la question de ses minorités nationales d'une autre manière que naguère et est un pays plus stable et plus progressif que la Pologne. Les Cachoubes sont en outre obsédés par la crainte de vivre dans une région particulièrement dangereuse. Ils habitent en effet dans la partie la plus étroite du Corridor et se disent que c'est là un des points les plus périlleux des nouvelles frontières orientales allemandes.

Catholiques Belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique
des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée